

Le député créditiste mentionne pourquoi il avait signé une carte

Fortin explique son geste envers le PQ

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'affaire de la signature d'une carte PQ par le député fédéral créditiste André Fortin n'est pas terminée. Au cours d'une conférence de presse, le député du comté de Lotbinière a fait ressortir une foule de détails entourant son geste et se rapportant aux diverses déclarations faites un peu partout en rapport avec ce geste.

D'abord le député Fortin a admis hier qu'il avait été trompé de la plus belle manière par ces gens en qui il avait fait confiance. Il cita principalement le cas du docteur René Jutras de Victoriaville, qui avait secondé le travail du député Fortin à Ottawa, récemment, dans la question d'avortement en rapport avec le bill omnibus. Le docteur Jutras passa de longues heures à préparer un document choc et a passé une journée entière à Ottawa pour livrer le contenu de ce rapport à la demande du député Fortin qui luttait farouchement pour que ne soit pas adoptée une partie du bill omnibus traitant de l'avortement.

Le député Fortin a donc exprimé hier que moralement, il sentait qu'il devait agir à l'égard du docteur Jutras de la même façon que ce dernier avait fait avec lui, c'est-à-dire en prêtant son concours sur un sujet quelconque qui pourrait un jour être débattu au sein du Parti Québécois. "Qu'un type se bouche les oreilles, se ferme les yeux de peur de rencontrer et d'échanger son appui moral avec des gens qui ne sont pas de son parti et on dit, quel bon politicien. Mais qu'un homme ait, du moins je l'espère, l'esprit ouvert, qu'il reconnaisse qu'il peut y avoir des bons éléments dans d'autres formations politiques, qu'il se fasse comme canadien-français, nationaliste, qui

veut que ça bouge au Québec, mais dans le sens de ses convictions, les miennes sont créditistes, l'ordre et la justice, et on crée au scandale", de dire M. Fortin.

Continuant à parler de sa sympathie pour le docteur René Jutras, le député Fortin déclara: "Toutes nos rencontres se faisaient à titre officieux et amical. Toutes nos conversations se résumaient à un échange de vues à l'amiable dans une atmosphère de famille. Le docteur Jutras reconnaissait que le Crédit social pouvait être une excellente solution aux problèmes qui nous confrontent actuellement, qu'il y avait d'excellents éléments dans les créditistes, qu'il avait lui-même travaillé ardemment avec Laurent Legault et bien d'autres créditistes, etc..."

De mon côté, je reconnaissais en lui et d'autres personnes d'excellents éléments, dignes d'un appui ou d'un encouragement symbolique, parce que je reconnaissais en eux des créditistes militant sur un autre champ d'activité, mais pas ennemis pour autant. Au moment de la signature de l'adhésion, M. Roger Moreau m'a demandé devant le docteur Jutras: "Quelle signification peut-on donner à ton geste de ce soir?" "J'ai alors répondu sans hésiter que mon appui était, du moins je le croyais, bien limité, pratiquement nul et que je signifiais uniquement par ce geste, mon honnêteté envers certains membres du PQ que je voulais encourager de façon tangible à continuer à faire avancer les principes créditistes au sein du PQ. Où est donc le scandale dans tout cela? que j'aie encouragé des gens qui défendent les mêmes principes économiques que moi? Le scandale serait plus fort, je pense, si j'avais décidé de ne point les appuyer, de les renier."

Accusations

Se référant à certaines autres accusations portées contre lui le député Fortin a demandé à la population de juger ou est

l'honnêteté et la malhonnêteté quand Gilles Grégoire, le docteur René Jutras et Roger Moreau lui ont fait part qu'ils étaient prêts à annuler la convention du PQ dans Arthabaska, qui a élu officiellement M. Marcel Fréchette pour être le candidat PQ aux prochaines élections, si M. Fortin leur proposait le nom d'un créditiste à passer à la nouvelle convention PQ.

Pour voir où pouvait aller cette offre du trio Grégoire-Jutras-Moreau, André Fortin a lui-même proposé le nom de Louis-David Paré de Princeville. Sur-le-champ, M. Roger Moreau a fait faire une copie de la formule d'adhésion d'André Fortin au PQ et a rendu visite à M. Louis-David Paré, ancien président du Ralliement des créditistes, pour lui offrir la candidature PQ dans Arthabaska. Selon certains propos que lui auraient tenu MM. Jutras et Moreau, ceux-ci et d'autres jugent que le candidat actuel PQ dans Arthabaska, M. Marcel Fréchette, est inacceptable.

"Ces gens trouvaient en moi un porte-parole au sein du caucus des députés et de l'exécutif national du Ralliement des créditistes pour que je me prononce et influence sur la décision d'aller poser des candidats au provincial. Voilà pourquoi ils me taonnaient, me dorlotaient et ne me lâchaient pas d'un pouce".

Un doute

Puis le député Fortin a voulu donner une preuve comme quoi il avait été trompé et qu'il avait pris ses précautions en prévision éventuelle des événements derniers qui se sont produits et étaient un peu attendus.

Ainsi à l'assemblée de l'exécutif national du Ralliement créditiste, tenue le 23 août 1969, à Québec, le député Fortin a averti ses confrères du Ralliement des agissements des membres du PQ. Le procès-verbal de cette réunion note à un

paragraphe, la déclaration suivante du député Fortin: "Le Parti Québécois s'acharne présentement auprès de certains de nos membres importants pour se les attirer. André Fortin, note le procès verbal, a lui-même été approché et fait une mise en garde pour tous".

Selon le député Fortin, Gilles Grégoire travaille pour redorer son blason et cela au détriment des créditistes comme du PQ.

Publication indécente

Concernant la publication de la carte d'adhésion du député Fortin sur les journaux, le principal impliqué mentionne à ce sujet: "Cette publication s'est faite après que j'ai eu dit publiquement et sans équivoque que j'avais réellement signé cette formule. De quel droit, sans me consulter, peut-on publier une formule d'adhésion signée de ma main?"

Je dis que cette manœuvre est malhonnête et qu'en employant le PQ devient à son tour victime du trio en employant ses méthodes. En se servant de ma signature publiquement pour servir leurs intérêts, ils induisent la population du comté en erreur lui laissant croire que j'ai signé innocemment pour le PQ, m'engageant à travailler à 100 p.c. avec ce parti. C'est mentir à la face de la population.

Il aurait fallu que l'on rapporte toutes les circonstances dans lesquelles cette formule a été signée. Toute personne qui signe une carte de membre avec le Ralliement créditiste, pour toutes sortes de raisons, publiques ou confidentielles, ne risque pas la publication de sa signature à l'avantage du mouvement et à son détriment personnel. Je connais maintenant un parti qui peut le faire.

"Pour ma part, je considérerai l'incident clos si on le veut, mais si on désire que j'apporte encore une foule d'autres précisions, je serais disposé à le faire", de dire le député fédéral de Lotbinière.

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.
Mardi généralement nuageux. Frais. Vents légers devenant vents du nord de 15 milles et légers mardi. Minimum et maximum mardi 40 et 50. Aperçu pour mercredi: Pluie ou un mélange de pluie et de neige. Frais.
La meilleure huile - 374-6221 - Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 298

Edition Victoriaville, mardi 21 octobre 1969

Dix cents

ROBES *Variété*
313, DES FORGES IROIS RIVIÈRES



Réunion annuelle de la Société des Artisans

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS de Victoriaville tenait, il y a quelques jours, sa réunion annuelle et à cette occasion on a procédé à l'élection de nouveaux officiers. Ces officiers ont été réunis samedi soir à l'hôtel Manoir Victoria pour tracer le programme d'action de la pro-

chaine année. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Gaston Luneau, M. Benoit Poirier, Maître Léon Verville de Warwick, administrateur, M. Germain Girouard et M. Jean-Paul Dufresne.

(Photo LeRe)

M. Loubier mentionne qu'un travail sera confié au député

M. Gardner serait nommé au Haut-Commissariat aux sports

VICTORIAVILLE (R.L.) — avait faite, il y a environ six semaines, au sujet de la création d'un parc provincial dans la région de DIsraéli, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de la province de Québec, a fait mention que le député du comté d'Arthabaska, M. Roch Gardner, de même que le député Marc Bergeron, du comté voisin, se verraient dans quelques jours confier des tâches importantes au sein du haut-commissariat aux loisirs et aux sports. Dans leurs nouvelles fonctions, les deux députés devront visiter la majorité des comtés de la belle province. D'autre part, le ministre Loubier a parlé de la formation éventuelle d'un ministère de la récréation au sein du gouvernement provincial et de la place de choix que pourrait alors occuper le député d'Arthabaska à la tête de ce ministère.

Pour les Québécois

Parlant de l'annonce qu'il

va monde de loisir et de détente qui protégera le capital humain.

Nouvelle loi

L'honorable Loubier continua en disant que la loi de la chasse et de la pêche n'avait pas été révisée depuis 1938. On est actuellement à travailler sur un nouveau projet de loi contenu dans un volume de 150 pages. Selon le ministre Loubier, cette nouvelle loi aura des dents et les sportifs qui dérogeront à certains articles de la loi se feront mordre.

Le ministre a parlé de cliniques qui se donnent un peu partout dans le Québec pour le bon maniement des armes en forêt. A partir de 1971, une assurance obligatoire coûtant moins d'un dollar sera incluse dans l'obtention d'un permis de chasse. De cette façon, la veuve de celui qui perdra la vie en forêt recevra un montant de \$5,000 qui pourra empêcher de sombrer dans la misère. A compter de 1971 également, pour obtenir un permis de chasse, le mandataire devra exhiber une carte de compétence pour le maniement des ar-

mes en forêt. M. Loubier a expliqué que son ministère ne voulait prendre personne par surprise et que cette nouvelle mesure est annoncée depuis quelque temps déjà aux chasseurs.

A ce banquet des clubs de chasse et pêche faisant partie de la Fédération de conservation du nord de l'Estrie, qui avait lieu en la salle Victoria de la place Hamel, c'est le député fédéral André Fortin qui remercia le ministre Loubier. M. Fortin rendit un vibrant hommage au ministre Loubier qu'il a qualifié comme un homme d'action qui sait agir vite et prendre des décisions importantes même si pour ce faire il doit aller à l'encontre de l'idée de membres de son parti. Le député Fortin parla également des multiples ententes qui pourraient être conclues entre Ottawa et Québec pour le plus grand bien des Québécois.

Le député fédéral fut tellement éloquent dans ses remerciements que le ministre Loubier prit de nouveau la parole pour remercier assez longuement son confrère d'Ottawa de l'avoir remercié.

Une lettre de félicitations leur est adressée

Le chef de police satisfait du travail accompli par ses hommes

VICTORIAVILLE (G.G.) — A la suite du merveilleux travail accompli par les agents municipaux de Victoriaville, le chef de police de la ville, M. J. Omer Fournier, a tenu à écrire une lettre de félicitations au sergent Fernand Dauphinais et aux agents Adrien Camiré, André Faillie, Réal Perreault et Jean-François Beauchesne. Voici le texte de cette lettre:

Ayant pris connaissance de vos rapports journaliers, entre minuit et 8 heures le 11 octobre dernier, il me fait plaisir de vous faire part par la présente de ma satisfaction pour votre travail continué durant cette nuit-là et je me dois de spécifier entre 1.40 h et 4.05 h, vous avez répondu aux appels suivants:

A) - Appel pour accident grave sur l'avenue Pie X où deux blessés étaient pris en-dessous d'une auto renversée et qui sans doute, sans votre intervention, auraient pu subir des blessures plus graves ou même mortelles.

B) - D'après les informations reçues, un autre automobiliste se rendant sur les lieux de cet accident aurait quitté la route pour s'engager dans le champ, ce qui n'a pas dû faciliter votre travail.

C) - Un appel à l'hôtel Bon-Accueil pour un individu en état d'ébriété.

D) - Un accident en arrière de l'hôtel Huron.

E) - Appel pour un individu louche en arrière des bureaux de la Sûreté du Québec.

F) - Vol chez Unie Automobile rue Notre-Dame ouest qui, par votre intervention rapide, vous a conduit à l'arrestation du voleur pris en flagrant délit. Ce vol est évalué à \$300.

G) - Appel demandant la police à cause de jeunes qui fouillaient dans une voiture, rue Édouard.

H) - Appel au coin des rues Lavigne et Notre-Dame est pour une moto qui faisait du bruit.

Si vous considérez tous ces faits ou ce travail accompli, nous n'avons pas à nous demander où sont nos policiers, car nous savons très bien où les trouver au besoin. Pour ces raisons, je tiens au nom des autorités municipales qui certainement sont du même avis que moi, et en mon nom, à vous remercier pour votre beau travail et veuillez accepter mes plus sincères félicitations.

Bien à vous,
J. Omer Fournier
Chef de police
de Victoriaville.

Le ministre Loubier offre \$400,000 pour une nouvelle aréna

Victoriaville (R.L.) — Prononçant une brève allocution alors qu'il était reçu par les autorités civiles de la ville de Victoriaville, le ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, lança sans aucun détour que son ministère était disposé à aider la ville de Victoriaville en fournissant le tiers du coût total de la construction d'une nouvelle aréna. Le ministre Loubier a même parlé d'un projet qui pourrait atteindre les \$400,000.

Le premier magistrat de la ville de Victoriaville, M. P.A. Poirier, s'est montré peu loquace sur cette proposition du ministre Loubier, se contentant de dire que le conseil pourrait étudier la nature de l'offre et ses implications.

Un peu avant, dimanche après-midi, le ministre Loubier s'était rendu à l'hôtel de ville de Warwick où il rencontra les autorités municipales et également les membres du comité de l'aréna de cette ville. Faisant allusion au prochain règlement d'emprunt de la ville pour l'agrandissement du gymnase municipal, le ministre a conseillé aux promoteurs du projet de l'aréna de présenter un plan pas excessivement élaboré. Le titulaire du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche visita aussi les lieux du relais touristique et du comptoir d'informations touristiques de la Chambre de Commerce de Victoriaville, sur la route 5. L'honorable Loubier a semblé emballé par le site et par le travail effectué par les gens de la Chambre de Commerce de Victoriaville pour la promotion du tourisme. M. J.W. Aubut, président de la Chambre de Commerce et M. Jos Côté, président de la commission touristique de la Chambre, étaient présents pour accueillir le ministre qui, dans tous ses déplacements, était aussi accompagné du député du comté à Québec, M. Roch Gardner.

Franc... Parler

A la mairie de Ste-Victoire

M. Paul Roy annonce sa candidature

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'Association des femmes de carrière de Victoriaville inaugure une nouvelle saison d'activités, ce soir, par un souper-conférence qui aura lieu à l'hôtel Manoir Victoria. Le conférencier sera pour la circonstance M. Denis Laforte, professeur à l'université de Montréal, qui traitera du sujet des Nations-Unies.

Trois personnes de Victoriaville vont participer à une émission de télévision de Radio-Canada, samedi prochain le 25 octobre à midi et trente. Ils participeront à une émission intitulée "Si jeunesse pouvait". Cette émission va consister en une table ronde sur le sujet suivant: La participation des jeunes au syndicalisme. Les membres de la JOC de Victoriaville qui participeront au programme sont Lise Blanchette, Yvon Michel et l'abbé Jean-Luc Pinard.

Le club Aramis de Warwick possède un spécialiste de la chasse aux outardes. Si vous le voyez, demandez-lui quels sont les règlements qui régissent cette chasse.

Connaissez-vous le comité des 12 de Warwick? Il s'agit d'un genre de cercle fermé où les membres travaillent à être représentés dans le plus grand nombre possible de sphères. Gilles Besmargian songerait à donner une conférence de presse pour expliquer plus à fond les buts de ce comité.

Les scouts de Victoriaville et d'Arthabaska se donneront la main pour offrir à la population des deux villes des calendriers de l'année 1970. Cette activité aura lieu pendant toutes les fins de semaine. Le prix du calendrier est de \$0.50.

Le comité des loisirs de St-Valère convoque tous les intéressés de cette municipalité à une soirée d'information, vendredi soir le 24 octobre à 20 heures, à l'école Dollard-des-Ormeaux. Il y aura à ce moment démonstration de ce que sont les cours de judo et les cours de danse.

VICTORIAVILLE (R.L.) — Lors d'une conférence de presse donnée en fin d'après-midi d'hier, M. Paul Roy, président de Du-Bo Meubles Ltee, a annoncé officiellement sa candidature à la mairie de Ste-Victoire.

M. Roy a déclaré: "J'ai été sollicité par une imposante délégation d'électeurs résidents de la municipalité de Ste-Victoire me priant de poser ma candidature au poste que l'honorable Wilfrid Labbé a occupé pendant 33 ans.

"Je désire d'abord rendre hommage au sens civique de ce valeureux citoyen de notre municipalité qui a donné les meilleurs années de sa vie pour servir Ste-Victoire. M. Wilfrid Labbé laisse le souvenir inoubliable d'un serviteur qui a compris le sens du devoir envers ses concitoyens. Ce sens du devoir envers la communauté m'incite à mon tour à laisser porter mon nom comme candidat à la mairie. Je cède aux pressions de mes concitoyens qui m'ont sollicité et j'offre mes services à la municipalité de Ste-Victoire comme maire. Je confie mon sort aux électeurs et d'avance j'accepte leur verdict. "Nulle animosité envers quelque personne ou groupement que ce soit

ne m'a influencé dans ma décision. J'ai accepté uniquement parce que je crois pouvoir rendre des services à la communauté. Je crois que l'expérience pratique que je possède dans les affaires pourra être utile à la municipalité.

J'ai déclaré que je m'opposerais à tout projet d'annexion de la municipalité par une autre ville. Je maintiens toujours cette attitude. La municipalité de Ste-Victoire posséderait un surplus intéressant. C'est le devoir du conseil municipal que je me propose de diriger d'utiliser ces fonds dans le meilleur intérêt de notre population, tant urbaine que rurale. La voirie municipale est d'une importance capitale pour Ste-Victoire et je ferai en sorte que tous les coins de la municipalité soient dotés de routes carrossables et bien entretenues. Au besoin, je n'hésiterai pas à faire appel à l'aide du gouvernement provincial pour atteindre ce but, a souligné M. Roy.

Appui

Le candidat à la mairie a laissé sous-entendre qu'une autre personne doit annoncer dans les prochaines heures sa candidature contre le conseiller Gérard Grenier.

Vol d'un maxi manteau!

TROIS-RIVIERES (JRL) — Une jeune fille qui, semble-t-il voulait en cacher le plus long possible de sa personne en portant un manteau long, long, à la

mode "Maxi", s'est retrouvée sans manteau, lorsqu'un malandrin le lui a dérobé.

Mlle Diane Bélanger, 567, rue Lavendrye, avait laissé son manteau dans une automobile en stationnement, rue Badeaux. C'est au moment où elle était absente pour quelques minutes que le manteau est disparu. Il était huit ou neuf heures dans la soirée de vendredi.

Il s'agissait d'un très beau manteau et d'une valeur de plus de \$100.00.



WOW! ÇA

C'EST DIFFÉRENT!
O'Flammes
LES MARDIS, seul
les filles peuvent
demander les garçons
pour danser.

En vedette
Les Mellowtones

Trudeau accepte de se rendre au Japon

TOKYO (Reuter) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, est au nombre des chefs de gouvernements qui ont déjà accepté l'invitation de visiter le Japon l'an prochain, à l'occasion de l'exposition mondiale qui sera tenue à Osaka. La nouvelle de l'acceptation de l'invitation par M. Trudeau a été communiquée lundi par le secrétariat d'Etat japonais.



M. MARCEL DESJARDINS, de la Compagnie des Jeunes Canadiens, s'est rendu rencontrer les résidents du quartier Notre-Dame de la Paix, afin de discuter avec eux du programme de rénovation urbaine. Il leur a suggéré de

demandeur des explications au gouvernement provincial sur le programme de rénovation et de relogement. On le voit ici discutant avec un groupe de citoyens de ce secteur.

(Photo Roland Lemire)

Le programme de rénovation urbaine dans Notre-Dame-de-la-Paix

Les citoyens sont invités à demander des explications

par Robert Lebeuf

NETTOYAGE de TAPIS
COMMERCIAL ET RESIDENTIEL
Maintenance
375-2084

TROIS-RIVIERES — Un membre de la Compagnie des Jeunes Canadiens a suggéré aux résidents du quartier Notre-Dame-de-la-Paix de former un comité qui aurait mission de se rendre à Québec afin de demander au gouvernement des explications sur le programme de ré-

novation urbaine et de logement municipal qui doit être appliqué dans ce quartier.

M. Marcel Desjardins, représentant à Trois-Rivières de la Compagnie des Jeunes Canadiens dont les activités sont fort critiquées depuis quelque temps et qui a été dénoncée, récemment par M. Lucien Saulnier, de Montréal, lors d'une déclaration fracassante, a fait cette suggestion aux résidents du quartier Notre-Dame-de-la-Paix alors qu'il tenait une assemblée avec eux au centre paroissial de cette paroisse pour les informer des résultats d'une enquête menée parmi eux afin de connaître

leur opinion sur le programme de rénovation urbaine et de logement.

Selon cette enquête, plus nombreux seraient les contribuables de ce quartier à être toujours contre la réalisation de ce projet municipal.

Le quartier est connu comme un quartier défavorisé où les gens habitent dans des maisons peu salubres. Le plan municipal prévoit la démolition de ces maisons et le logement de ceux qui les habitent dans de modernes et salubres maisons à multiples logements. Les logis seraient à loyer modique.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'affaires \$1.50
SPECIAL DU JOUR
BOEUF BRAISE
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHERE DE DETENTE

le Centurion
Place Hôtel de Ville

Attention
Venez assister à une
MINI-LEÇON
DE LECTURE RAPIDE
ce soir à 8 h. 30 p.m.
AU CASTEL DES PRÉS
Institut de lecture
dynamique Evelyn Wood
780, rue STE-CÉCILE TEL.: 378-2283
TROIS-RIVIERES

Les Obligations d'Épargne du Canada

Elles sont en or!
Elles rapportent **8%** rendement annuel moyen à l'échéance

La meilleure façon d'envisager l'avenir avec le sourire, de prévoir l'imprévisible, c'est encore d'avoir des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un moyen simple, sûr et rentable de faire fructifier vos économies. Et cette année, c'est le moment d'en profiter: elles n'ont jamais tant rapporté!

- Doublez votre argent en 9 ans! Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 8%!
- A votre portée! Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier.
- Argent instantané! Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment un placement exceptionnel!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100.00 vous rapporte \$7.00 d'intérêt la première année, \$8.00 par an pendant les deux années suivantes, et \$8.25 chacune des six dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt: doublez ainsi votre argent en 9 ans!

Achetez-en beaucoup dès maintenant!

Démangeaison rectale vite soulagée
Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.
Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.
Dans de nombreux cas, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.
Ces succès résultent d'une substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

Mort aux Pillards!

TUEZ LES RATS avec le **WARFARIN Black Leaf** agent destructeur éprouvé

Ne laissez pas ces pillards ronger vos profits. Exterminez-les aisément et économiquement avec le Warfarin Black Leaf. Résultats garantis, ou vous serez remboursé.

WARFARIN BLACK LEAF

NOUS AVONS UNE Peinture RONA DE QUALITÉ ÉTONNANTE

SATIN LATEX

Couche de fond \$3.95 le gal.
Semi-lustré \$4.95 le gal.

Affilié à la chaîne RONA pour vous offrir de meilleurs prix

OUVERT JUSQU'À 5h.00 p.m.

J. A. St. Pierre LTÉE
QUINCAILLERIE
926, ST-AURICE TROIS-RIVIERES
Tél.: 374-3541

2 STATIONNEMENTS À PROXIMITÉ DU MAGASIN

EN PLEIN CENTRE DE TROIS-RIVIERES

ECHEC AU FROID

Ce n'est pas le coût du gallon qui compte... mais le coût total à la fin de l'année...

SIGNELEZ: **374-6221**

Avez-vous pensé d'installer un chauffe-eau à l'huile? Plus d'eau à meilleur marché!

CHARBONNERIE ST-LAURENT
2620, NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

Faits et méfaits

Dontigny verse un cautionnement de \$200

- Un cautionnement de \$200 a été accordé à Jean Dontigny, de Trois-Rivières, qui devra revenir en Cour des sessions de la Paix, le 31 octobre. Dontigny est accusé d'un vol de cuivre servant de revêtement à des cylindres; ce métal appartenait à la Compagnie Internationale de Papier (CIP). Le montant du vol est de l'ordre de \$3,000.

Il passe la fin de semaine en prison

- La soirée de vendredi dernier s'est mal terminée pour un jeune homme du Cap-de-la-Madeleine. Celui-ci a dû passer la fin de semaine à la prison de Trois-Rivières, avant de bénéficier d'un sursis de sentence hier devant le juge Maurice Langlois. Il avait pris sans permission la voiture Firebird de son copain. Heureusement, "l'Oiseau de Feu" n'a subi aucun dommage et le conducteur penaud s'en est tiré avec une promesse signée de ne pas récidiver d'ici un an.

Homme blessé par une automobile

- Un homme a été blessé lorsqu'il a été frappé par une automobile, vers 3 heures, dimanche, à l'intersection des rues Bellefeuille et Lavendrye. M. Jean Lévêque, 50 ans, 1872 rue Lavendrye, a été transporté à l'hôpital St-Joseph à bord de la voiture de la police. Il avait été blessé à une jambe. L'automobile qui a frappé M. Lévêque était conduite par M. Gaston Samson, 1940 rue Laviolette. Les policiers Atala St-Onge et André Laltras du poste numéro un ont fait les constatations.

Un véhicule dérape sur la chaussée

- Une auto a dérapé et est allée s'arrêter sur une voiture en stationnement, boulevard des Dominicains, tôt samedi matin, causant pour \$800.00 de dommages aux véhicules. Il s'agit de M. Gilles Vallières domicilié au 232 Saint-Laurent, au Cap-de-la-Madeleine qui était au volant de sa Pontiac convertible 1968. L'auto stationnée une Chevrolet 1965, appartenait à M. Gérard Rochefort, du 256 Des Dominicains, Trois-Rivières Ouest.

Collision de deux véhicules

- Un accident est survenu vers minuit et quinze, en face du 45 Fusey, au Cap-de-la-Madeleine, impliquant deux véhicules. Le premier, qui a écopé de \$300.00 de dommages, était conduit par M. Jean-Maurice Normandin, 22 ans, du 3920 Des Plaines, à Trois-Rivières. M. Normandin était au volant d'une Pontiac 1963. Le second, une Chevrolet 1967, appartient à M. René Villemure domicilié au 1991 Paul-Lemoyne à Trois-Rivières. Les dommages sont évalués à environ \$200.00. Heureusement personne n'a été blessé dans cette collision.

A Lavaltrie

Un incendie cause la mort d'une fillette

LAVALTRIE (P.A.C.) — Un incendie a causé la mort d'une fillette de 10 ans, Carole Paquin, en plus d'occasionner des blessures à quatre autres personnes. Le feu a pris naissance à l'arrière de la maison, située au 21 de la rue Bellevue à Lavaltrie, vers 3 heures.

La maison de deux étages est une perte totale et quand les flammes ont pris naissance la famille Paquin a dû évacuer les lieux rapidement. La petite Carole a été asphyxiée.

Sa mère a été brûlée sérieusement en tentant de se sauver et elle a dû être hospitalisée à l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, parce que le Dr Lavaltrie, de Lavaltrie, ne pouvait lui donner les soins nécessaires sur les lieux mêmes. Trois autres enfants de la famille Paquin ont été blessés dans l'incendie. Seul M. Hervé Paquin, le père, n'a subi de blessures dans le sinistre.

Les pompiers volontaires de Lavaltrie se sont rendus sur les lieux pour combattre l'incendie et ce n'est que tard dans la nuit qu'ils ont réussi à maîtriser les flammes qui ont vite pris des proportions considérables. On n'a pu pour l'instant déterminer les causes exactes du sinistre. Les policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Berthierville, se sont également rendus sur les lieux pour aider les blessés et faire la circulation.



(Téléphoto PA)

Willy Brandt nommé nouveau chancelier?

LE CHANCELIER DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST, M. Kurt Georg Kiesinger, à gauche, a rencontré, au cours de la journée d'hier, le ministre allemand des Affaires étrangères, M. Willy Brandt, à

droite, et le président Gustav Heinemann, à la veille de l'élection du nouveau Bundestag. Il semble évident que Willy Brandt sera nommé à titre de chancelier de l'Allemagne de l'Ouest.

Sur la question des frontières

Début des négociations entre la Chine et l'Union soviétique

Par PIERRE COMPARET

PEKIN (AFP) — L'Agence Chine nouvelle a confirmé l'ouverture hier, à Pékin, des négociations sino-soviétiques sur "la question des frontières, conformément à l'accord passé entre les deux gouvernements".

On remarque cependant que le compte-rendu de l'arrivée de la délégation soviétique, diffusé la nuit dernière par l'Agence Chine Nouvelle, indiquait seulement que les "négociations commenceront bientôt", sans rappeler la date du 20 octobre, formellement annoncée par le communiqué du 18 octobre comme étant celle de l'ouverture des négociations.

Il est cependant hasardeux de tirer de ce simple détail la conclusion que le début des négociations pourrait être légère-

ment retardé. Même si un léger retard intervenait en l'état actuel des choses, il ne serait pas significatif.

La demande formulée par le gouvernement chinois dans sa déclaration du 7 octobre que le statu quo soit respecté à la frontière et que, de part et d'autre, les forces armées chinoises et soviétiques opèrent un retrait des zones contestées de la frontière, apparaît comme un des points fondamentaux qui devrait marquer le début des négociations. Si certaines informations ont fait état d'un désengagement frontalier depuis la rencontre Chou En Lai — Kossyguine du 11 septembre, à Pékin, on ne dispose d'aucune indication précise pour évaluer dans quelle mesure ce désengagement a été effectif. Il est évident pourtant que le retrait des troupes aux frontières est indispensable à la

sérénité des négociations. A plusieurs reprises, le gouvernement chinois a dénoncé les "occupations" d'une partie du territoire chinois par les Soviétiques en violation des traités.

Les régions aujourd'hui contestées, c'est-à-dire pratiquement occupées par les Soviétiques, étaient principalement constituées encore il y a peu de temps, selon des documents chinois, par une zone de 20.000 kilomètres carrés dans le Pamir et, d'autre part, un certain nombre d'îles situées dans les rivières frontalières de l'ancienne Mandchourie.

La déclaration chinoise du 24 mai dernier avait évalué à 600 le nombre des îles, mais la dernière documentation du ministère des Affaires étrangères fut beaucoup moins précise à ce sujet.

Le fédéral transmet une note officielle

Le Canada suggère à la France une entente sur la visite de ses ministres au Canada

PARIS (Reuter) — Le Canada a transmis une note officielle au gouvernement français par suite du dernier accrochage diplomatique survenu entre les deux pays lorsqu'un ministre du cabinet de M. Georges Pompidou a décidé de visiter le Québec sans passer par Ottawa.

De la capitale fédérale canadienne, le ministère des Affaires extérieures a confirmé qu'une telle note avait été adressée au gouvernement français.

Elle a été transmise samedi au ministère des Affaires étrangères de France, mais on affirme en milieu canadien ne pas s'attendre à une réponse avant le mois prochain.

On croit que le texte de la note réitére la demande formulée par M. Trudeau que des discussions s'ouvrent entre Paris et Ottawa sur les modalités devant entourer les visites de ministres français au Canada.

On affirme que le premier ministre Trudeau s'intéresse personnellement cette fois-ci à la tournure que prennent les relations franco-canadiennes.

La controverse que l'on avait cru éteinte est brusquement repartie à la surface lorsque le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de France, M. Jean de Lipkowsky, a séjourné à Québec durant une semaine à

partir du 9 octobre et ne s'est pas rendu à Ottawa.

La semaine dernière, M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a également visité Québec sans se rendre dans la capitale fédérale.

Depuis le "Vive le Québec libre" lancé par le général de Gaulle en 1967 sur le balcon de l'hôtel de ville de Montréal, une certaine tension n'a cessé d'exister dans les rapports entre Paris et Ottawa.

En janvier dernier, le Québec et la France signalèrent "des lettres d'intention" portant sur la coopération dans l'éducation, les communications et les investissements.

Si la société emploie mal l'argent des contribuables

Radio-Canada peut être mis sous tutelle

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré, lundi, que son discours agressif de dimanche soir, à Montréal, au sujet de la situation politique et sociale au Québec, visait à établir un "dialogue plus clair", et à provoquer des "actions plus précises" des divers agents publics du développement de la province.

Dans une interview au réseau français de Radio-Canada, M. Trudeau a repris, en les réaffirmant, les

éléments de son discours prononcé devant les quel- que 3.000 personnes qui assistaient, dimanche, au dîner-bénéfice de la section du Québec du parti libé- ral du Canada.

Il a réaffirmé que le gouvernement fédéral n'hésiterait pas à mettre la société Radio-Canada sous tutelle s'il en venait à estimer que la société emploie mal l'argent des contribuables qu'il lui verse.

Accusation confirmée

Le premier ministre a dit que l'accusation qu'il avait portée contre Radio-Canada, à savoir qu'elle donne, en sa programmation, une place trop grande à l'idéologie séparatiste au Québec, s'était prouvée confirmée

par la réaction approbatrice de son auditoire.

Le premier ministre canadien, par ailleurs, s'est défendu d'être intervenu, sans provocation, dans des affaires provinciales et municipales, en dénonçant des fonctionnaires et des ministres du gouvernement québécois comme sympathisants sépara-

tistes et en faisant état des récents désordres sociaux à Montréal.

"Je répondais à des accusations qui avaient été formulées contre le gouvernement fédéral", a-t-il dit.

Il a ajouté que la nouvelle session du Parlement, qui débutera jeudi, en sera "une de travail et de déblocage".

"La première session de mon gouvernement a servi à mettre la machine en place, a-t-il souligné. Durant la deuxième session, la machine commencera à tourner. Ce sera une session de travail nouveau et créateur".

Le prix Nobel de la paix est décerné à l'OIT

OSLO (AFP) — Le comité Nobel du parlement norvégien a attribué hier le prix Nobel de la paix 1969 à l'Organisation internationale du travail (OIT) dont le siège est à Genève.

Le prix d'un montant de 175.000 couronnes suédoises, \$78.400, sera remis au cours d'une cérémonie à l'Université d'Oslo, le 19 décembre, jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel, savant suédois inventeur de la dynamite 1833-1896. Le prix est assorti d'une médaille en or et d'un parchemin.

Selon les dernières volontés du Dr Nobel, c'est le Parlement norvégien, par le truchement d'un comité spécial, qui est chargé d'attribuer le prix de la paix. Pour le prix 1969, il avait à choisir, indépendamment de source informée, entre 45 candidats, dont le sociologue italien Danilo Dolci et The International Joint Church Aid Organization, organisme se consacrant aux secours dans le conflit nigéro-ibérien.

Les noms des candidats ne sont jamais officiellement dévoilés par le comité Nobel, non plus que les raisons de son choix.

L'Organisation internationale du travail (OIT), dont le siège est à Genève, a été fondée en 1919 par le Traité de Versailles, dans le cadre de la Société des Nations.

Il s'agissait alors du Bureau international du travail (BIT) qui subsiste en tant que secrétaire général permanent de l'OIT.

L'OIT a survécu à la SDN et est devenue, en 1946, la première institution spécialisée associée aux Nations unies. Cent vingt Etats composent l'OIT dont l'action revêt trois formes principales: élaboration de conventions internationales du travail, coopération technique dans le domaine social, et travaux de recherche et de publication.

Le pape Paul VI a rendu visite au bureau de l'OIT en juin dernier.

Son budget (1969) est de 27,5 millions de dollars.

Son directeur est actuellement l'américain David A. Morse.

A Drummondville-Sud

Des bandits s'emparent de plus de \$10,000 en argent

DRUMMONDVILLE (J.S.O.) — Un vol a été commis à la succursale des manufactures La Salle de Drummondville-Sud, vers 11 heures, dimanche soir. Selon les plaintes déposées par cette succursale, 10.000 en argent et plus, auraient disparu du coffre-fort de l'entreprise.

Cette somme, constituée en grande partie d'argent liquide ainsi que de chèques non négociables, représente le montant des recettes de la fin de semaine de ce magasin.

Tout aurait débuté vers 10h18 alors que le système d'alarme du magasin se déclencha; la Sûreté municipale de Drummondville-Sud dépêcha deux agents sur les lieux. Ces derniers firent une tournée complète de tout l'établissement mais ne remarquèrent rien d'anormal.

Ce n'est que lundi matin, vers 8h20, qu'un préposé à la cueillette des cartons, un dénommé Dugré se serait aperçu du vol. Prévenant aussitôt la Sûreté municipale, deux agents arrivèrent sur les lieux pour constater que les malfaiteurs avaient pénétré dans l'établissement en perforant le mur d'un garage situé à l'arrière et connecté au magasin. Cette entrée de deux pieds et demi carrés leur a permis l'accès à tout l'établissement.



Guy Maheux



Mme Jovette Bernier

Le prix Jean-Béraud va à Guy Maheux

Le prix du Cercle du Livre de France à Jovette Bernier

MONTREAL (PC) — Mme Jovette Bernier, journaliste et comédienne, a remporté hier la 21ème édition du prix du Cercle du Livre de France.

De son côté, un nouveau romancier, M. Guy Maheux, a reçu le prix Jean-Béraud, qui était décerné pour la deuxième année consécutive.

Les prix ont été offerts par la brasserie Molson Ltee, qui y ajoutait une bourse de \$1.000.

L'ouvrage de Mme Bernier, qui s'intitule "Non Monsieur", est, de l'aveu même de l'au-

teur, une autobiographie romancée.

Le roman qui a remporté la palme pour le prix Jean-Béraud s'intitule "Guillaume D". Son auteur, M. Maheux, est le frère de Louise Maheux Forcier qui avait remporté le prix du Cercle du Livre de France en 1967.

Pour doubler le prix Jean-Béraud, la brasserie Molson décernait un prix de \$300 destiné à illustrer le volume Guillaume D. Cette somme est destinée au gagnant d'un concours de maquettes dont les résultats seront connus le 10 novembre.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Air Canada a l'intention de réduire considérablement ses tarifs de voyages

MONTREAL (PC) — Suivant l'exemple de quelques autres compagnies aériennes commerciales, Air Canada a annoncé son intention de réduire considérablement ses tarifs de voyages organisés sur les vols transatlantiques à compter du 1er décembre.

Selon les termes d'une nouvelle échelle de tarifs soumise lundi à la Commission canadienne des Transports, les prix baisseront pour les groupes de 50 personnes ou plus allant de n'importe quel point au Canada à 10 villes européennes desservies par la compagnie.

Le politicien le plus détesté par les Israéliens est nul autre que Nasser

TEL AVIV (AFP) — Nasser est plus haï aujourd'hui par les Israéliens qu'il ne l'était au lendemain de la guerre de six jours, selon un sondage d'opinion effectué en Israël par le journal Jewish Chronicle, sur la question: "Quels sont les hommes que vous haïssez le plus?"

Le président égyptien a obtenu 25 pour cent des voix. Il est suivi de près par le général de Gaulle, 24 pour cent, et par Alexei Kossyguine, 17 pour cent.

Des milliers de personnes assisteront à la grande foire de la pornographie

COPENHAGUE (AFP) — En train, en voiture, en avion, les étrangers arrivent en foule à Copenhague où s'ouvre ce matin, pour la première fois dans le monde, une foire de la pornographie. De la seule ville de Hambourg, 200 autocars amèneront des milliers de curieux désireux de visiter ce que les Danois nomment déjà "le paradis des sensuels".

• Lévesque et le PQ page 11

• Desrosiers dévoile son programme électoral page 21

• Incendie d'une grange page 25

• Trudeau s'en prend à Bertrand page 26

• Hull prend sa retraite page 15

• Williams: gérant de l'année page 15

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	24
Classées	22-23-24
Convocations	22
Mots croisés	24
Pages féminines	8-9
Radio-T.V. Cinéma	10
Sports	13-14-15-16-17-18

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Mademoiselle, dit la dame à la bibliothécaire, j'ai trouvé un billet de deux dollars dans cet ouvrage. En avez-vous d'autres du même auteur?"

CREMERIE DES TROIS-RIVIÈRES
Tél. 374-2000 — 374-4471
Le service qui ne fait pas attendre.

La police mène une enquête approfondie

Incendies criminels à St-Grégoire ?

par Régent LAJOIE

ST-GREGOIRE — La police n'écarte pas la possibilité d'un incendie criminel en rapport avec le feu qui a rasé au sol une grange située sur la propriété de M. Armand Bergeron, à St-Grégoire, causant ainsi pour plus de \$40.000 de pertes matérielles.

Les premiers rapports des enquêteurs indiquent qu'il y a lieu de croire qu'une main criminelle serait à l'origine du sinistre qui a tenu en émoi les citoyens du paisible village de la rive-

sud, dans la nuit de dimanche à lundi.

Le détachement de Nicolet de la Sûreté du Québec nous indiquait, hier après-midi, qu'un membre de l'escouade des incendies criminels de la Sûreté du Québec de Montréal s'était rendu sur les lieux en compagnie de l'agent enquêteur local, M. Charles Simard.

L'officier en charge du poste de Nicolet, le caporal Jean-Marc Lavoie, n'a pu nous fournir d'autres détails étant donné que l'enquête dans cette affaire était encore au stade embryon-

naire. Cependant, il sera intéressant de suivre le déroulement de l'enquête des policiers qui espèrent bien éclaircir la situation.

Ce qui porte également à équivoque dans l'histoire entourant cet incendie, encore d'origine inconnue, est le fait qu'au début du présent mois, le 5 octobre plus précisément, M. Armand Bergeron avait réussi à maîtriser un début d'incendie à sa grange. Le propriétaire, revenant chez lui après la soirée, a réussi à éteindre le feu qui avait commencé à ravager une partie.

Et ce qui est encore le plus curieux est le fait qu'un autre résident du village de St-Grégoire, M. Emile Bourque, a subi des dommages estimés à plus de \$20.000 lorsqu'un violent incendie rasa au sol sa grange et l'équipement aratoire qui se trouvait à l'intérieur, le 29 septembre dernier.

L'incendie chez M. Armand Bergeron, dont la propriété est située à quelques centaines de pieds de celle de M. Emile Bourque, a débuté aux environs de minuit et demi, soit pratiquement à la même heure dans les deux cas.

S'agit-il de l'oeuvre d'un pyromane, du travail d'une main criminelle ou simplement d'un incendie ordinaire? Voilà actuellement les hypothèses qui sont et seront plausibles jusqu'à la conclusion de l'enquête des policiers.

Il est toutefois permis de croire que si l'escouade des incendies criminels de la SQ de Montréal est saisie de l'affaire, des faits douteux sont à l'origine de l'incendie.

Après les fameuses feux de Nicolet les citoyens de St-Grégoire et de la région verront-ils "Les feux de St-Grégoire"?

M. Oscar Samson prendra sa retraite le 31 décembre

ST-ELIE-DE-CAXTON (M.B.) — M. J. Oscar Samson, secrétaire-trésorier de cette municipalité, depuis plusieurs années, prendra sa retraite le 31 décembre 1969.

Mise en forme d'un tronçon de route à St-Elie

ST-ELIE DE CAXTON (M.B.) — Au cours de l'été 1969, le ministère de la Voirie a exécuté des travaux sur une longueur de près d'un mille sur la route Charette - St-Elie.

Le tout est maintenant une mise en forme de plus de 60 pieds de largeur et, fort probablement on y posera l'asphalte, dès que le tout sera prêt à réception.

Ces travaux constituent une amélioration vraiment intéressante, tant pour les résidents de St-Elie de Caxton que pour tous les automobilistes qui empruntent cette voie de circulation.

Le comité de St-Maurice est représenté à l'Assemblée nationale du Québec, par le Dr Philippe Demers, de Shawinigan-Sud.



WOW! ÇA C'EST DIFFÉRENT! **O'Flammes** LES MARDIS, seul les filles peuvent demander les garçons pour danser.

En vedette **Les Mellowtones**



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU DISTRICT Québec-Maritimes pour les clubs Optimistes, le docteur Jacques A. Daigle, était le conférencier du club Optimiste, samedi soir, à l'occasion d'un souper mixte. Sur la photo, dans

l'ordre habituel, le président Lucien Desmarais, le docteur Daigle et M. Michel Rivier, secrétaire du club Optimiste.

M. Daigle explique le programme du club Optimiste

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — "Un club qui réussit possède les proportions exactes de plusieurs ingrédients essentiels. Une forte direction à sa tête, des membres actifs, des réunions de bonnes réunions, des manifestations sociales, un programme en faveur des gar-

çons, des activités communautaires valables, mais tout particulièrement... ce club est remarquable par l'esprit de coopération qui règne entre les dirigeants et les membres". Voilà le programme d'action que le lieutenant-gouverneur du district Québec-Maritimes, le docteur Jacques A. Daigle, d.c., a tracé, samedi soir, au club Optimiste de La Tuque, si celui-ci voulait connaître le succès.

Expliquant d'abord ce qu'était le mouvement Optimiste international, le conférencier l'a défini comme étant une fédération de clubs ayant les mêmes buts, le même idéal qui régnait parmi la première équipe de fondateurs en 1917. "Ils étaient à la recherche de la puissance

dans les moyens d'action, de camaraderie et du rayonnement que procure le prestige. Au sein du mouvement Optimiste international, les clubs-membres profitent énormément de cette structure et de ces contacts mutuels. Cette inter-relation est teintée principalement par la voie des congrès, des conférences et grâce à l'existence d'un bureau international Optimiste qui agit comme un comptoir de règlement bancaire (clearing house), mais dont les outils sont les idées et l'expérience".

"La raison d'être du mouvement Optimiste international, de sa structuration en districts et zones, est d'aider les clubs dans la direction et la pleine réalisation de leurs entreprises et de leurs activités. Ce n'est jamais son rôle d'empiéter sur leurs responsabilités, droits et prérogatives à quelque niveau que ce puisse être: international, district ou zone. Agré ainsi, ce serait épuiser les réserves humaines et financières des clubs membres et mettre en péril ou du moins nuire à l'accomplissement des buts essentiels de l'or-

ganisation dans son ensemble". Le lieutenant-gouverneur du district a dit espérer de tout cœur que cette année de "consolidation" sera la plus brillante de l'histoire du club Optimiste local. "J'ai toutes les raisons de croire qu'il en sera ainsi, s-4-il dit".

Invitant par la suite les membres Optimistes à fournir leur coopération entière, le docteur Daigle a indiqué que le programme de réalisations et de récompenses, s'appuyait sur une variété d'éléments ayant trait, de façon primordiale, aux points suivants: recrutement de nouveaux membres et maintien de la force actuelle, présences, membres à vie, fondations de nouveaux clubs, activités à l'aide aux p'tits gars.

"Vous vous demandez peut-être: "Qu'est-ce que ça me donnera tout ça?" Tout simplement du prestige, la fierté de l'accomplissement de soi-même. Cela vous donnera le sentiment de satisfaction qui accompagne les succès. Ce sont des sentiments qui ne s'achètent pas..." a conclu le conférencier.

Deux embardées signalées en quelques heures près de La Tuque

LA TUQUE (G.H.) — Deux dérapages et capotages ont été signalés au bureau de la Sûreté du Québec dans la journée de samedi dernier.

Le premier est survenu à 2h.15 samedi matin, alors que Michel Adams, du 59 Laval à La Tuque au volant d'une Mustang 67, a dérapé sur la route de La Croche à environ huit milles au nord de La Tuque. La Mustang appartenant à Mlle France Gervais de Beauport est une perte totale.

Blessé, M. Michel Adams a été conduit à l'hôpital St-Joseph de La Tuque par des passants. Il souffrirait de commotion cérébrale et il a été gardé à l'hôpital sous observation. M. Jocelyn Harvey qui l'accompagnait, s'en est tiré indemne.

La voiture circulait du sud au nord lorsqu'elle dérapa dans

une courbe raide et capota en bordure de la route. La voiture était ébranlée à environ \$2.000.

Les agents Claude Dugré et Yvon Pichette, de la Sûreté du Québec, ont effectué les constatations d'usage.

Le second capotage est survenu vers 8h.45 d'i matin samedi, à proximité de cricque-clair, à environ 12 milles au sud de La Tuque, alors que la voiture de M. Oscar Pagé, de la rue Laféche à La Tuque, dérapa et capota alors qu'il circulait du nord au sud, causant pour environ \$800 de dommages à sa voiture de marque Vallant. M. Pagé était accompagné de son épouse et de son fils Daniel, âgé de 9 ans. Personne n'a été blessé.

Les agents Raymond Gagné et Pierre Forget de la Sûreté du Québec, ont effectué les constatations d'usage.

Porté disparu depuis le 27 septembre

Trois chasseurs découvrent le corps de M. Gérard Leduc

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Le corps de M. Gérard Leduc, qui avait été porté disparu le 27 septembre dernier, a été retrouvé, en fin d'après-midi, mercredi, par trois chasseurs de Valleyfield, à environ cinq pieds des bords de la rivière Vermillon. La victime, âgée de 28 ans, demeurait au 125, de la rue Saint-Joseph à Valleyfield. La dernière fois qu'il avait été vu vivant, M. Leduc s'appretait à aller faire une petite excursion de chaloupe sur la rivière Vermillon, mais comme il n'était pas revenu le soir, ses compagnons de chasse s'étaient rendus sur le bord de la rivière et avaient alors aperçu l'embarcation au milieu de l'eau, dans la position renversée. Des recherches se poursuivaient, depuis ce temps, dans le but de retrouver le corps, mais ce n'est que mercredi après-midi, que des compagnons de M. Leduc l'ont finale-

ment retrouvé, baignant dans quelques pouces d'eau.

Les trois chasseurs qui ont fait la macabre découverte sont MM. Normand Rochefort, Gilles Théoret et Pierre Rochefort, tous trois de Valleyfield. La Sûreté du Québec, détachement de Valleyfield, a été informée, hier matin, de la découverte et l'agent Gaëtan Gauthier s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage. Le fourgon de la maison Perreault et Fils s'est rendu à proximité de la rivière Vermillon, située à 103 milles à l'ouest de La Tuque, dans le but de transporter le corps du noyé. Le transport a été quelque peu compliqué, du fait qu'il faut faire trois milles en chaloupe pour atteindre cet endroit.

Le coroner du district le docteur Gaston Tremblay, a révélé, après étude du dossier, que l'affaire serait classée comme un simple cas de recherche.

Attention

Venez assister à une **MINI-LEÇON** DE LECTURE RAPIDE ce soir à 8 h. 30 p.m.

AU CASTEL DES PRÉS

Institut de lecture dynamique Evelyn Wood

780, rue STE-CÉCILE TROIS-RIVIÈRES TÉL.: 378-2283

NETTOYAGE de TAPIS
COMMERCIAL ET RÉSIDUEL
Maintenance
375-2084

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS **STEAKS!**
Dîner d'hommes d'aff. \$ 1.50
faires complet
SPECIAL DU JOUR
BOEUF BRAISÉ
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHÈRE DE DÉTENTE



Les Obligations d'Épargne du Canada

Elles sont en or!
Elles rapportent **8%** rendement annuel moyen à l'échéance

La meilleure façon d'envisager l'avenir avec le sourire, de prévoir l'imprévisible, c'est encore d'avoir des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un moyen simple, sûr et rentable de faire fructifier vos économies. Et cette année, c'est le moment d'en profiter: elles n'ont jamais tant rapporté!

• Doublez votre argent en 9 ans!
Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 8%!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100.00 vous rapporte \$7.00 d'intérêt la première année, \$8.00 par an pendant les deux années suivantes, et \$8.25 chacune des six dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt: doublez ainsi votre argent en 9 ans!

• A votre portée!
Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier.

• Argent instantané!
Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment un placement exceptionnel!

Achetez-en beaucoup dès maintenant!

Démangeaison rectale vite soulagée

Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.

Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès résultent d'une substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules les lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

Mort aux Pillards!



TUEZ LES RATS avec le **WARFARIN Black Leaf** agent destructeur éprouvé

Ne laissez pas ces pillards ronger vos profits. Exterminez-les aisément et économiquement avec le Warfarin Black Leaf. Résultats garantis, ou vous serez remboursé.



WARFARIN BLACK LEAF



NOUS AVONS UNE **Peinture RONA** DE QUALITÉ ÉTONNANTE

SATIN LATEX

Couche de fond \$ 3.95 le gal.

Semi-lustré \$ 4.95 le gal.

Affilié à la chaîne RONA pour vous offrir de meilleurs prix

OUVERT JUSQU'À 5h.00 p.m.

J. A. St. Pierre LTÉE

QUINCAILLERIE

926, ST-AURICE TROIS-RIVIÈRES
Tél.: 374-3541

2 STATIONNEMENTS A PROXIMITÉ DU MAGASIN

EN PLEIN CENTRE DE TROIS-RIVIÈRES



ECHEC AU FROID

Ce n'est pas le coût du gallon qui compte... mais le coût total à la fin de l'année...

SIGNELEZ: **374-6221**

Avez-vous pensé d'installer un chauffe-eau à l'huile? Plus d'eau à meilleur marché!



CHARBONNERIE

ST-LAURENT

2620, NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Nuageux et légères chutes de neige. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 40 et 45. À La Tuque, 30 et 35. Bulletin plus complet en page 24.

Le meilleur bois - 374-6221 - Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 298 Edition Joliette, mardi 21 octobre 1969 Dix cents

ROBES Vanté

113 DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374 5918



Afin de lui permettre de subir des examens mentaux

LE PROCÈS DE MME FAUST REMIS AU 10 NOVEMBRE

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Mme Marcel Faust, accusée d'avoir tué son mari l'an dernier, devait subir ses examens psychiatriques qu'elle doit subir ne soient pas terminés, elle était quand même présente devant le tribunal, hier matin. Par ailleurs, le procureur de la couronne dans cette affaire, Me Louis Laporte a demandé à la cour de faire entendre un expert, le Dr Polhus, psychiatre, qui a examiné Mme Faust. Ce dernier a révélé qu'il ne pouvait pas dire pour l'instant si Mme Faust pouvait subir ou non son procès. Il a dit qu'il n'avait pas eu encore assez de temps pour l'examiner et pour qu'un autre médecin psychiatre l'examine et l'observe.

Le Dr Polhus a dit à la cour qu'il lui faudrait au moins encore 3 semaines pour pouvoir se prononcer formellement sur l'état mental de l'accusée.

On sait que Mme Faust est accusée d'avoir tué son époux, M. Marcel Faust, demeurant à Crabtree, non loin de Joliette.

L'accusation qui a été portée contre elle dit: Que le 16 novembre 1968 à Crabtree Mills, dans le district de Joliette, Gisele Desjardins-Faust née le 10 octobre 1934, et demeurant au 1281 du Rang de la Rivière Rouge à Crabtree Mills, a illégalement et volontairement causé la mort de Marcel Faust demeurant à la même adresse commettant par là un meurtre.

Une mortalité dans la famille

On sait, par ailleurs, que juste avant que Mme Faust soit arrêtée comme témoin important dans la mort de son mari, Marcel Faust, la famille Faust avait perdu un membre de sa famille. En effet, une fillette de M. et Mme Marcel Faust avait accidentellement perdu la vie, quel que temps auparavant. La famille très affligée par ce décès est demeurée marquée.

La fillette avait fait une chute dans un bâtiment qui était situé près de la demeure de ses parents, dans le rang de la Rivière Rouge à Crabtree Mills.

La mort de M. Marcel Faust

Par la suite, elle a subi son enquête préliminaire pour être accusée de meurtre. Mme Faust a comparu, hier matin, devant le juge Claude Bisson, et son procès a été remis au 10 novembre prochain pour permettre aux médecins de mieux l'examiner afin de rendre un témoignage plus véridique.

Ses propos soulèvent des commentaires

Lasalle accorde son appui au gouvernement du Québec

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — Le député du comté de Joliette à la Chambre des communes, M. Roch Lasalle, a donné, hier, son appui total aux visites françaises en terre québécoise. Faisant suite à une conférence de presse où il avait exprimé plus ou moins ouvertement son point de vue sur cette question, l'ancien maire de Crabtree a tenu à préciser ses opinions sur le sujet.

M. Lasalle a dit "qu'il appuyait à cent pour cent toute juridiction qui serait de nature pour le gouvernement du Québec à conclure des accords avec tous les pays francophones, sur le plan mondial".

Le député conservateur fédéral a indiqué que "c'était une nécessité vitale pour le Québec de posséder des pouvoirs nécessaires à cet effet. "Il a invoqué le sérieux des députés lorsque l'on parle de la survivance de la nation canadienne-française. N'hésitant pas à faire appel à tous les députés fédéraux québécois, le représentant du comté de Joliette sollicite tout l'appui nécessaire pour faire comprendre la situation au reste du pays. A cet effet, il attaquera le problème sérieusement à la reprise des travaux en Chambre. M. Lasalle a dit qu'il "était parfaitement normal que le Québec puisse négocier avec des pays francophones sans que le gouvernement d'Ottawa en soit offensé".

Il a invité les députés libéraux à ne pas faire de politique avec la visite de M. Lipkowski, se concluant entre le Québec et la France, voulant qu'à tous les six mois un représentant du gouvernement se rende visiter un collègue, a été conclu par MM. Lesage et Lajoie avec l'assentiment du gouvernement fédéral.

Il a même rajouté que leurs propos ne font qu'engendrer une multiplication des séparatistes.



par Michel ROCHON

- ### En furetant dans Joliette
- C'est hier soir, qu'avait lieu l'ouverture de la ligue régionale de Ballon sur glace, qui sera dirigée cette année par Guy Chevrete. Il sera secondé dans son travail par son secrétaire Gérard Leduc et le publicitaire Michel Héroux. La ligue remercie Normand Rattelle qui a mis sur pied cette ligue et qui l'a menée de moins de maître. Cette année Normand était dans l'impossibilité de diriger cette ligue. Normand vient de se porter acquéreur d'un hôtel à St-Roch.
 - Il en a plusieurs qui étaient heureux en fin de semaine. En effet les pratiques de hockey ont débuté vendredi soir et se sont poursuivies toute la fin de semaine sans aucun problème. On espère bien que les activités vont débiter pour de bon.
 - Les Pistolets du CEGEP Joliette ont remporté une autre brillante victoire, dimanche dernier, contre le collègue Lionel Groulx de Ste-Thérèse. Avec cette victoire les Pistolets sont presque assurés d'une position dans les séries semi-finales.
 - L'association des arbitres est en bonne santé. Nous avons assisté, dimanche dernier, à leur réunion et nous étions à même de constater que tout fonctionnait à merveille cette année. Une amende sera même imposée à celui qui arrivera en retard pour arbitrer sa suite. Ceci prouve que l'association veut et de la bonne volonté et donner le maximum qu'elle est capable.
 - L'équipe de hockey les Vétérans ont disputé leur première joute, dimanche matin, à l'aréna. Tous les gars étaient en place et surtout très en forme pour cette première joute. Robert "Star" Lachapelle était là, un autre sportif bien connu Serge Desmarais faisait la pluie et le beau temps sur la glace. Alors, si vous voulez vous amuser un peu le dimanche matin, allez voir jouer l'équipe des vétérans.
 - Jacques Forest s'est bien distingué, dimanche dernier, avec les Pistolets, ce dernier enregistra 3 touches, d'autres gars se sont distingués: François et Claude Perrault avec chacun un touché. Le quart arrière Pierre Durand en plus de mener son équipe d'une main de maître enregistra un touché. Il y a aussi Gene Forest et Luc Marin qui ont réussi chacun un touché.
 - Les membres de la Chambre de Commerce de St-Félix-de-Valois ont été convoqués à une assemblée générale hier soir à 20 heures à l'école St-Félix. Le nouveau bureau de direction a profité de cette réunion, la première à être convoquée depuis que l'organisme a reçu sa charte, pour y faire approuver par les membres certains projets dont l'étude a été amorcée il y a quelque temps. Un programme d'action a également élaboré à partir des suggestions qui ont été faites lors de cette assemblée. Le président fondateur de la Chambre de Commerce de St-Félix de Valois est M. Ronald Remillard.
 - M. Jean Ranger secrétaire trésorier de la municipalité de St-Damien dans le comté de Berthier a été des plus occupés au cours de la journée d'hier. Il prenait part et a organisé les activités pour l'inauguration du nouvel hôtel de ville de St-Damien.
 - M. André Laberge et Mgr René Audet sont des anciens compagnons de collège. C'est ce que nous avons dernièrement appris et c'est la raison pour laquelle nous les avons tous deux vus au souper du club Kiwanis. Rappelons que le nouvel évêque de Joliette aime bien se mêler à toutes les catégories de gens et c'est tout à son honneur.
 - Il y aura bazar au couvent des sœurs de l'Immaculée-Conception au cours des prochains jours. C'est le 24 octobre prochain que le tout débutera alors que Mgr René Audet procédera à la bénédiction du bazar. Les portes seront ouvertes les vendredi, samedi et dimanche, durant deux semaines.
 - La campagne de recrutement de la Chambre de Commerce de Joliette se poursuit toujours. Ceux qui sont intéressés à se joindre aux membres de cette organisation n'ont qu'à communiquer avec le docteur Jacques Perrault.
 - Le comité des citoyens de Saint-Jean-de-Matha est aussi actif que bon nombre de Chambres de Commerce. Leur hospitalité n'est pas à dédaigner.

Construction d'une route entre Joliette et St-Jérôme

JOLIETTE (C.V.) — Les membres de la Chambre de commerce régionale Lanaudière sont revenus enchantés de leur voyage à Québec, la semaine dernière.

MM. Roger Bourgeault, Gilles Loyer et René Laforest, ce dernier du Conseil économique régional Lanaudière, ont rencontré M. P. Bureau, sous-ministre de la voirie et celui-ci leur aurait garanti la construction d'une route reliant Saint-Jérôme à Joliette.

Bien que le secrétaire-trésorier n'ait pas voulu confirmer ou infirmer la nouvelle, tout porte à croire que nos renseignements sont bien fondés. Cependant, M. Loyer a précisé que des informations seront transmises à ce sujet au cours de l'assemblée qui se tiendra demain soir à Rawdon.

A cette assemblée, on discutera également des traversiers entre Sorel et l'Île St-Ignace. On se souvient que le gouvernement du Québec devrait accorder la gratuité entre Lévis et Québec et les citoyens de la région berthelaise sont intéressés à profiter des mêmes avantages. M. Loyer nous a informé que l'on portera une attention spéciale à cet item d'autant plus que l'on discutera de la construction d'un pont servant à relier les deux rives.

Les pressions faites par les Chambres de commerce ont souvent porté fruits et il est à espérer que le secteur routier ne soit pas délaissé.

Les employés d'hôpitaux

Prendra-t-on un vote de grève jeudi soir prochain?

JOLIETTE (C.V.) — Le président de l'Association des employés de l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, M. Florian Morin, a révélé, hier, la date à laquelle se tiendra l'assemblée extraordinaire des employés de cette institution hospitalière. C'est en effet, le 30 octobre prochain, jeudi soir, que se réuniront les membres de ce syndicat afin de prendre connaissance du conflit qui les oppose avec le gouvernement du Québec.

Au même moment, plusieurs syndicats se réuniront un peu partout dans la province de Québec. L'assemblée locale se tiendra en la salle Key-Club de l'hôtel Château Windsor.

Au cours de cette réunion, la dernière avant la date fatidique du 31 octobre, les membres de l'exécutif feront rapport des dernières offres patronales finales et exposeront les points qui demeurent en litige. De plus, ils donneront les raisons qui ont poussé l'exécutif provincial à demander un vote à l'étendue du territoire provincial.

On se rappelle que la semaine dernière, mandat avait été confié à la Fédération nationale des Services (CNS) de demander la médiation jusqu'au 31 octobre. Il se pourrait fort bien qu'à la réunion de jeudi soir prochain, un vote de grève soit pris, advenant le cas où les employés rejetteraient les offres patronales

Trouvé coupable d'homicide involontaire

18 mois de prison pour Réal Martin, le chinois

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Réal Martin, alias Le Chinois, qui était accusé de meurtre a subi son procès aux assises criminelles de Joliette, où il a été reconnu coupable, par les membres du jury, d'homicide involontaire. Le Chinois était accusé d'avoir mis le feu à la demeure de Mme Paillette, une femme avec qui il demeurait. Dans ce logement, Mme Paillette demeurait avec sa fille, Mme Bergeron, qui elle, était, le soir de l'incendie, avec M. Roland Chagnon. C'est dans la nuit du 26 juin dernier que l'incendie a pris naissance chez Mme Paillette, anciennement Mme Bertrand.

Dans le sinistre, trois enfants ont perdu la vie. Il s'agissait des fils de Mme Bergeron, la fille de Mme Paillette: Pierre, âgé de 6 ans, André âgé de 2 ans et Sylvain âgé de 4 ans ont succombé à leurs blessures dans l'incendie. Mme Paillette, Mme Bergeron, Roland Chagnon et trois autres enfants de Mme Bergeron ont pu sortir de la maison en flammes. Le drame s'est produit à Terrebonne Heights.

Le Chinois a entendu la sentence que le juge Claude Bisson lui a donné, hier matin. Le juge a souligné qu'il ne voulait pas donner une sentence exemplaire, ni incarcérer trop longtemps l'accusé, pour qu'il ne se retourne pas contre la société. Il a dit que Le Chinois était en prison seulement depuis son arrestation le 3 juillet dernier, et que par conséquent, il lui imposait une peine d'emprisonnement de 18 mois à purger à compter d'hier, le 20 octobre 1969.

Douze fois plus de causes qu'en 1968

Forte augmentation dans l'usage de la drogue

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — L'opération "Alerte à la drogue" sera déclenchée d'ici quelques jours. Déjà, l'organisation du club Kiwanis s'est mise en branle et le public a été averti du problème. Des communiqués ont été émis. La population n'est pas sans savoir que le club Kiwanis a l'intention de frapper dur et de sensibiliser l'homme de la rue aux dangers que représente l'usage des drogues.

Mais, a-t-on raison de vouloir s'en prendre à ce domaine? Est-ce que la drogue circule énormément dans la cité joliettaise? Afin d'avoir une réponse à cette question, nous nous sommes rendus aux bureaux de la Gendarmerie royale du Canada, rue Bernard, à Joliette, et nous avons pu nous procurer quelques chiffres très révélateurs.

Forte augmentation

En premier lieu, notons une augmentation très considérable dans le nombre de causes inscrites jusqu'à maintenant au rôle de la Cour des Sessions de la Paix. La hausse en pourcentage est de mille deux cent pour cent. En effet, on a dénombré 24 causes à partir de janvier 1969 alors que l'année précédente, deux plaintes seulement avaient été portées contre le même individu. Et, en 1967, la colonne des drogues était vierge: Pas une seule plainte n'avait été portée.

Le caporal Jean-Paul Forget, en charge du détachement joliettaise de la GRC, n'est pas sans s'inquiéter de la hausse subie dans le domaine de la possession et du trafic de la drogue. "Je n'aime pas, de dire celui-ci, qu'il y ait une aussi forte augmentation l'année prochaine".

Il a cependant tenu à préciser que les policiers fédéraux exercent une étroite surveillance sur le fléau et que les ordres sont très sévères.

Le caporal Forget a précisé que ses hommes ne font que leur devoir. Ils ne regardent pas de quelle famille origine une personne arrêtée, ayant en sa possession de la drogue. "De bonne ou de mauvaise famille, les individus seront traduits en Cour", a-t-il ajouté.

Les sortes

L'officier en charge du poste joliettaise se rendra d'ailleurs au premier dîner du club Kiwanis dans les cadres de l'opération "Alerte à la drogue". A cette occasion, M. Jean Farmer, un pharmacien de Joliette prononcera une causerie sur les effets physiques et psychiques de la drogue. Le policier fédéral donnera quelques explications sur les implications juridiques de la possession et du trafic de la drogue.

Les drogues peuvent être facilement classées en quatre catégories: les barbituriques, les amphétamines, les hallucinogènes et les narcotiques.

Ici à Joliette, la majeure partie des personnes arrêtées (huit juvéniles et 15 adultes) se trouvaient en possession de haschich. Des chiffres officiels les situent dans une proportion de 90 pour cent. La marijuana serait utilisée par près de neuf pour cent tandis que l'autre pour cent est allié au LSD. L'utilisation de cette dernière drogue est donc très faible.

Les pénalités

En ce qui a trait aux pénalités, la loi sur les aliments et drogues a été récemment amendée et elle a été sanctionnée le 27 juin 1969. Le ministère de la Justice est dorénavant beaucoup plus sévère.

Une personne à sa première infraction, plaident coupable lors de sa comparution en Cour, est passible d'au plus \$1,000 d'amende ou de six mois de prison ou les deux. Lorsqu'elle récidive, la pénalité est doublée.

Lorsqu'il y a déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation, l'amende maximale est de \$5,000 tandis que le séjour au pénitencier est de trois années. On peut encore là infliger les deux peines.

Pour ce qui est du trafic, sur déclaration sommaire de culpabilité, l'emprisonnement maximum est de 18 mois. Aucune amende n'est prévue car l'emprisonnement est obligatoire.

Si l'on procède par voie de mise en accusation, l'individu peut écoper de dix années de détention.

Généralement, le procureur de la Couronne utilise le dernier moyen quand il y a forte quantité.

A titre d'exemple, mentionnons qu'à Joliette, plusieurs jeunes gens ont écopé d'une peine d'un mois de prison pour avoir eu en leur possession une seule cigarette de marijuana.

Une maison et un poulailler rasés au sol dans la région de St-Gabriel

par Pierre-A. CHAMPOUX

VILLE SAINT-GABRIEL — Deux incendies ont complètement détruit deux immeubles dans la région de Saint-Gabriel, en fin de semaine. Un premier feu a pris naissance dans la nuit de samedi à dimanche, au 314 de la rue Beauvillier, dans le centre de la ville de Saint-Gabriel. Le feu a détruit de fond en comble, la demeure appartenant à M. Lionel Dufresne, de Saint-Félix de Valois. Une famille a été jetée sur le pavé à cause de ce sinistre qui s'est déclaré dans la nuit vers 4 heures. Par chance, personne des membres de la famille n'a été blessé ni les pompiers qui étaient sous les ordres du chef de la police et des pompiers de Ville Saint-Gabriel, M. Julien Gravel.

Le seul logement qu'il y avait dans la maison était occupé par Mme Henri Durand. Les dommages ont été estimés à plus de \$10,000.

Pendant que le feu ravageait la demeure de M. Dufresne, les flammes se sont propagées à une autre maison qui était située à environ dix pieds de cet-

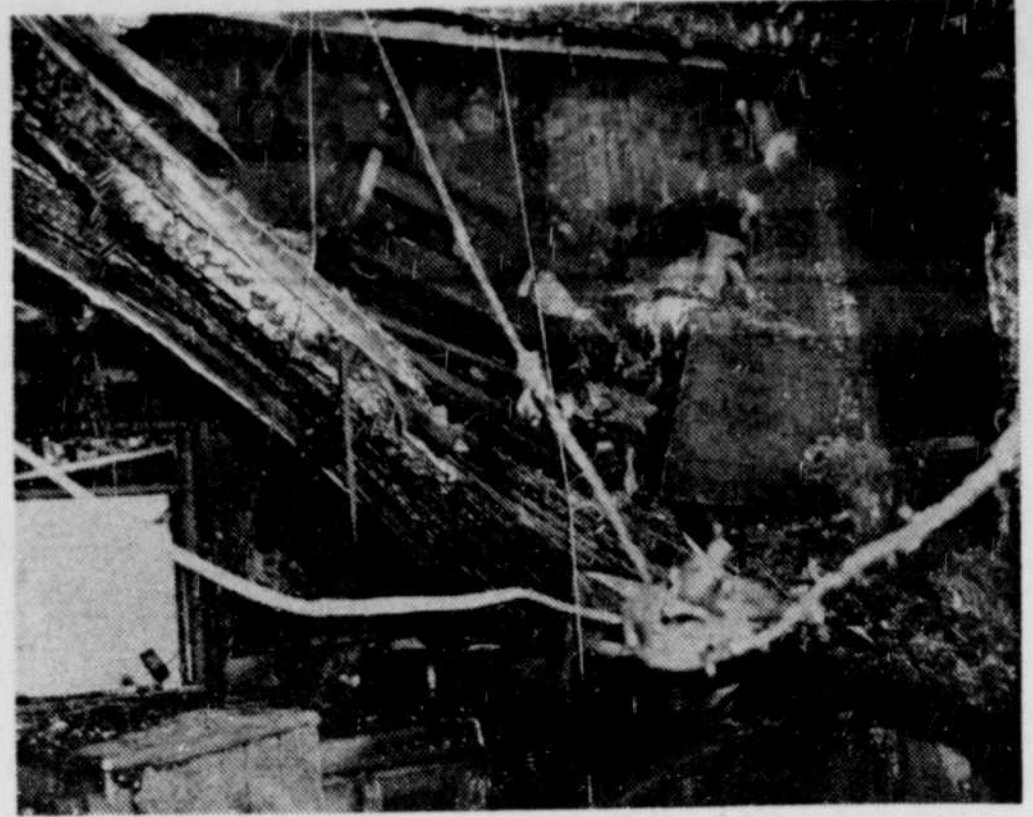
te première. Cet immeuble a été épargné grâce au bon travail des neuf pompiers volontaires qui étaient sur les lieux. Seulement un côté du mur près de la maison détruite a été endommagé par le feu à l'extérieur. Les dommages à cette demeure sont estimés à environ \$3,000.

Un poulailler

Un autre incendie, qui a pris naissance dans la nuit de dimanche à lundi dans un poulailler, a complètement détruit cette bâtisse, en plus de causer la mort d'environ 6,000 poulets qui étaient en élevage à l'intérieur des bâtisses en flammes. Le poulailler appartenait à M. Longpré, demeurant au 4e Rang à Saint-Gabriel-de-Brandon. Le poulailler était situé sur le chemin des Lôts dans cette même municipalité.

Cinq pompiers volontaires de la brigade des incendies de Ville Saint-Gabriel, sous les ordres

de toujours du chef Julien Gravel, se sont rendus sur les lieux, pour tenter de maîtriser l'élément destructeur. Toutefois, à leur arrivée sur les lieux, le feu avait déjà pris des proportions considérables et même alarmantes. Le chef des pompiers, M. Gravel a dit qu'il ne connaissait pas la cause du sinistre et que la bâtisse était une perte totale malgré l'excellent travail de ses hommes. Il a estimé les dommages immobiliers à environ \$20,000.



(Photo Claude Rondeau)

UN INCENDIE A CAUSE des blessures à quatre personnes en plus de causer la mort d'une fillette de 10 ans, Carole Paquin, la fille de M. et Mme Hervé Paquin de Lavaltrie. Le feu a pris naissance à

l'arrière de la maison de M. Paquin, située au 21 de la rue Bellevue à Lavaltrie, vers 3 heures, lundi dans la nuit. La demeure est une perte totale comme le montre la photo.



(Photo Claude Rondeau)

LES FLAMMES ONT COMPLETEMENT RASÉ un poulailler appartenant à M. Longpré de Saint-Félix de Valois. Le poulailler est situé sur le chemin des Lôts à Saint-Gabriel de Brandon. Les pompiers valon-

naires de la brigade des incendies de Ville Saint-Gabriel se sont rendus sur les lieux et ont travaillé assez longtemps avant de maîtriser les flammes.



WOW! ÇA

C'EST DIFFÉRENT! **O'Flammes** LES MARDIS, seul les filles peuvent demander les garçons pour danser.

En vedette **Les Mellowtones**

La soirée des chasseurs est une des grandes activités du festival de chasse

Saint-Michel-des-Saints (PAC) — Dans le cadre des activités du festival de la chasse à Saint-Michel-des-Saints, aujourd'hui, il y aura la soirée des chasseurs. Au cours de cette réunion, plusieurs prix seront attribués pour différents concours. Il y aura des concours de «calleurs», des concours pour le meilleur imitateur de différentes espèces d'animaux, des concours de barbe, des concours de portage et plusieurs autres.

Une des grandes et importantes activités prévues à ces manifestations aura lieu demain

alors que Serge Deyglun, un chroniqueur sportif de la métropole, viendra à Saint-Michel-des-Saints pour animer et commenter un film qui sera présenté au public et ce tout à fait gratuitement. Cette projection de film aura lieu à la salle municipale.

C'est une organisation locale pour l'instant, le festival des chasseurs, mais de sources dignes de foi, on a su que si le succès était aussi bon pour toutes les activités qu'il fut jus-

qu'à maintenant, les années prochaines le festival serait organisé sur une échelle plus grande et même au niveau provinciale. Le député du comté de Berthier à l'Assemblée nationale et maire de Saint-Michel-des-Saints, le Dr Guy Gauthier, a souligné que le festival de la chasse à Saint-Michel-des-Saints était une très bonne chose. Il a laissé entendre qu'il serait prêt à collaborer, si jamais on avait besoin de lui pour certaines choses.

Le centre culturel sera éclairé

BERTHERVILLE (PAC) — Le secrétaire-trésorier de la municipalité de Bertherville a annoncé officiellement que le centre culturel de Bertherville serait dorénavant adéquatement éclairé. M. René Bayeur en répondant à une question a dit que le centre culturel serait à l'avenir muni d'un éclairage

identique à celui de l'hôtel de ville.

Il a expliqué que, pour ce qui était des deux lampes de la société d'agriculture de Berthier qui servent à éclairer le terrain de l'exposition, ces lampes étaient louées de l'Hydro-Québec pour une certaine période de temps c'est à dire pour au moins trois mois. Selon les tarifs de l'Hydro-Québec, M. Bayeur a affirmé que c'était la raison pour laquelle elles éclairaient depuis l'exposition.

Les autorités municipales ont voulu doter le centre culturel d'un éclairage plus adéquat que ces deux lampes et dans peu de temps selon le secrétaire-trésorier, on installera un système d'éclairage comme celui de l'hôtel de ville.

Attention
Venez assister à une **MINI-LEÇON** DE LECTURE RAPIDE ce soir à 8 h. 30 p.m. AU CASTEL DES PRÉS Institut de lecture dynamique Evelyn Wood 780, rue STE-CÉCILE TROIS-RIVIÈRES TÉL.: 378-2283

NETTOYAGE de TAPIS COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL
Maintenance ENR. 375-2084

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS **STEAKS!**
Dîner d'hommes d'aff. \$1.50
faibles complet
SPECIAL DU JOUR
BOEUF BRAISÉ
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHÈRE DE DÉTENTE
le Centurion
Place Hôtel de Ville

Les Obligations d'Épargne du Canada

Elles sont en or!
Elles rapportent **8%** rendement annuel moyen à l'échéance

La meilleure façon d'envisager l'avenir avec le sourire, de prévoir l'imprévisible, c'est encore d'avoir des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un moyen simple, sûr et rentable de faire fructifier vos économies. Et cette année, c'est le moment d'en profiter: elles n'ont jamais tant rapporté!

• **Doublez votre argent en 9 ans!**
Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 8%!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100.00 vous rapporte \$7.00 d'intérêt la première année, \$8.00 par an pendant les deux années suivantes, et \$8.25 chacune des six dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt: doublez ainsi votre argent en 9 ans!

• **A votre portée!**
Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiduciaire ou courtier.
• **Argent instantané!**
Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment un placement exceptionnel!

Achetez-en beaucoup dès maintenant!

Démangeaison rectale vite soulagée
Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.
Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en évitant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection. Dans de nombreux cas, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.
Ces succès résultent d'une substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.
Préparation H

Mort aux Pillards!

TUEZ LES RATS avec le WARFARIN Black Leaf agent destructeur éprouvé
Ne laissez pas ces pillards ronger vos profits. Exterminez-les aisément et économiquement avec le Warfarin Black Leaf. Résultats garantis, ou vous serez remboursé.

WARFARIN Black Leaf
READY TO USE RAT & MOUSE BAIT
WARRANTY GUARANTEED
WARFARIN RAT BAIT
WARFARIN BLACK LEAF

NOUS AVONS UNE **Peinture RONA** DE QUALITÉ ÉTONNANTE
SATIN LATEX
Couche de fond \$3.95 le gal.
Semi-lustré \$4.95 le gal.
Affilié à la chaîne RONA pour vous offrir de meilleurs prix
OUVERT JUSQU'À 5h.00 p.m.
J. A. St. Pierre LTÉE
QUINCAILLERIE
926, ST-MAURICE TROIS-RIVIÈRES Tél.: 374-3541
2 STATIONNEMENTS À PROXIMITÉ DU MAGASIN
EN PLEIN CENTRE DE TROIS-RIVIÈRES

ECHEC AU FROID
Ce n'est pas le coût du gallon qui compte... mais le coût total à la fin de l'année...
SIGNALÉZ: **374-6221**
Avez-vous pensé d'installer un chauffe-eau à l'huile? Plus d'eau à meilleur marché!
CHARBONNERIE ST-LAURENT
2620, NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES

Le conseil fait sienne une recommandation de la Chambre de Commerce

Commission d'expansion industrielle et économique créée



C'EST EN QUELQUE SORTE L'ACTE DE NAISSANCE de la nouvelle Commission d'Expansion économique et industrielle que le président Marc Germain est en train de lire aux membres du conseil municipal, en



présence de plusieurs directeurs de la Chambre de Commerce aînée. Comme on peut en juger par le geste conciliant du maire-suppléant Léo Pidgeon, nos édiles ont accordé leur bénédiction au projet.

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — Le conseil municipal a fait sienne une recommandation de la Chambre de Commerce aînée, en approuvant, hier soir, à l'unanimité, la création d'une Commission d'Expansion économique et industrielle. Bien plus, nos édiles ont consenti à mettre à la disposition du nouvel organisme une somme annuelle de \$35,000, pendant une période de trois ans, à la condition que la résolution reçoive l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Le président de la Chambre de Commerce aînée, M. Marc Germain s'est présenté devant les membres du Conseil à la tête d'une imposante délé-

gation de directeurs, pour exposer les grandes lignes d'un mémoire, dont nos édiles avaient reçu copie, décrivant la nature, les objectifs, la composition et le fonctionnement de cette Commission d'Expansion économique et industrielle.

Le conseiller Léo Pidgeon, qui présidait la réunion du comité alors que le maire René Matteau recevait une autre délégation dans son bureau, s'est déclaré enchanté du projet soumis par la Chambre aînée, ajoutant que si la nouvelle Commission découvrait le candidat idéal pour remplir les fonctions de directeur général elle sera assurée de connaître le succès.

Le conseiller Benoit Giguère a loué, à la suite de M. Pidgeon, le dévouement des membres de la Chambre de Commerce, soulignant que le projet mis de l'avant représentait une très appréciable contribution au bien-être et au progrès de la ville.

D'ailleurs, les membres du conseil ont acquis au projet de la Chambre de Commerce, en précisant que les crédits prévus pour le Commissariat industriel de la ville seraient affectés à la nouvelle Commission.

En fait, comme l'a expliqué le président Marc Germain, la Commission d'Expansion économique et industrielle sera localisée en dehors de l'hôtel de ville, même si elle compte recevoir la collaboration entière de tous les services municipaux dans son travail pour le recrutement de nouvelles industries et pour le développement de la ville à tous les points de vue.

"La Commission d'Expansion économique et industrielle", dit

le mémoire, "concentrera ses efforts sur la conservation et l'expansion des différentes composantes du secteur économique actuellement installées chez nous.

"En outre, cette commission facilitera l'implantation et l'expansion de nouvelles entreprises tant dans les secteurs industriels, commerciaux, services publiques que touristiques..."

Il faut toutefois que les conditions suivantes soient respectées: une participation active des hommes d'affaires et des industriels soucieux du progrès de leur ville; une compréhension et une collaboration non équivoque de la part des autorités municipales tant au niveau des finances que des services; une autonomie complète afin d'éviter toutes les possibilités d'ingérence et d'intérêt politique à quelque niveau que ce soit; un personnel qualifié avec pouvoir d'agir en fonction de l'intérêt de la communauté, sans égard aux intérêts particuliers.

Le Conseil d'Administration de la Commission sera composé de sept (7) administrateurs représentant différents secteurs du domaine économique. Il s'agit d'administrateurs bénévoles.

Le directeur que l'on recherche commandera un salaire de l'ordre de \$20,000 au minimum. Nous aurons l'occasion d'é-

dier en profondeur le mémoire de la Chambre. Pour le moment, nous allons extraire de ce mémoire ce qui a trait au rôle de la Corporation de la Cité de Trois-Rivières.

La ville peut faciliter les activités de la future commission: a) par la nomination de son représentant au titre d'administrateur, au sein du nouvel organisme;

b) en fournissant les secteurs industriels disponibles en prenant toutes les dispositions en vue d'établir de nouveaux secteurs industriels sur les recommandations de la commission;

c) en assurant à la commission la disponibilité des différents services dont elle dispose; d) en garantissant un budget minimum de \$35,000 par année et ce pour une période minimale de trois ans;

e) en acceptant de reviser, d'année en année, les budgets présentés par la CEEI et ce tout en respectant le montant de la période minimum.

Le conseil municipal a donc décidé de donner le feu vert à la Chambre de Commerce aînée et à sa Commission d'Expansion économique et industrielle, lui accordant trois ans pour faire ses preuves, le tout évidemment avec la bénédiction de la Commission municipale... souhaitons-le de tout coeur.

Que vaudrait une loi qui enlèverait le droit de grève, si on la viole quand même (M. Bellemare)

par Roger NOREAU

CAP DE LA MADELEINE — "Les témoins de l'activité au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre reconnaissent que celui-ci a subi une transformation structurelle profonde depuis 1966, projetant maintenant

l'image nouvelle d'un ministère pleinement conscient de son rôle déterminé à le remplir avec dynamisme et courage, en cherchant avant tout l'intérêt général.

Le ministre et ses principaux collaborateurs ont accepté com-

me un défi de taille la responsabilité de donner au Québec une politique du travail et une politique de main-d'œuvre qui non seulement collent à la réalité, mais soient en outre à l'avant-garde de façon que nous ne soyons jamais dépassés par les événements".

C'est ce qu'a déclaré hier soir, l'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, devant les membres du Club Optimiste du Cap-de-la-Madeleine, réunis à un souper mixte, au Cap-Curling Club.

Rappelant la semaine du 7 octobre, M. Bellemare a poursuivi en disant: "On prêche dans certaines chapelles que le droit à la grève dans le service public devrait être retiré. Qu'est-ce que vaudrait une loi qui enlèverait le droit de grève, alors un même si on n'a pas droit à la grève, on la fait quand même. C'est là un véritable échantillon de ce qui se produira demain, si nous ne savons pas prendre les mesures qui s'imposent. Ce n'est pas tout de faire des lois, il faut qu'elles soient acceptées par la population et les travailleurs, car tout un monde nous sépare de la réalité et ce que nous devons subir tous les jours nous vient de gens qui ne savent que tirer les ficelles dans certains organismes qui devraient avoir un tout autre rôle".

"Rien ne sert de faire des lois qui ne rendraient pas service. Une vocation de services est devenue la philosophie du ministère du Travail, par laquelle le ministère se penche sur les problèmes qui peuvent exister dans le domaine du travail au Québec. Nous sommes le seul ministère dans le Québec, qui a une véritable vocation de services. Tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant et tout ce que nous prévoyons faire dans l'avenir s'inspire de cette philosophie nouvelle par laquelle le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre s'est profondément imprégné de sa vocation de service".

Plus loin dans son allocution, le ministre du Travail a expliqué les modalités des Bills 50 et 49 lesquels respectivement instau-

rent le tribunal du Travail et la loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre. Ceci dit, le ministre a annoncé qu'un Centre aéronautique international sera construit à Saint-Jérôme situé à la proximité du futur aéroport international, il a également dit qu'un Centre de Métallurgie sera inauguré prochainement à Sorel et "pourquoi pas une transformation du Centre d'Apprentissage du Cap-de-la-Madeleine qui pourrait trouver une nouvelle vocation, peut-être en télécommunications, alors que le Québec doit aller chercher ses experts dans ce domaine à l'étranger".

Après avoir reproché aux différents médias d'information de ne rechercher que la sensation dans les grèves, le ministre a déploré que toutes les ententes collectives qui étaient signées entre les patrons et les employés sans recours à la grève ne soient jamais ou si peu mentionnées. Pour préciser sa pensée, le ministre Bellemare a cité des chiffres, "Le chiffre des grèves en cours au Québec et en Ontario à la fin du mois d'août, était de 15 grèves au Québec et de 41 grèves en Ontario. A la fin de septembre, le nombre de grèves en cours en Ontario n'était pas officiellement établi, mais on mentionnait 38 comme chiffre approximatif. Au Québec, il était de 12, officiellement. Et ce soir, au moment où je vous parle, 1,100 travailleurs du Québec sont en grève, alors que 51,000 le sont en Ontario. Entre le 1er janvier et le 30 septembre, le Québec a connu 114 grèves. D'autre part, 724 conventions collectives ont été déposées au ministère. C'est dire que le plus grand nombre ont été signées sans recours à la grève, soit exactement 610. J'y vois un indice que les relations patronna-

(Voir: Que vaudrait page 24)

Intéressantes statistiques

Plus de 12,000 étudiants et étudiantes fréquentent les 26 écoles de la Régionale

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Les 26 écoles sous la juridiction de la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges comptent 12,881 étudiants. Ces plus récentes statistiques ont été rendues publiques par M. Robert Lemieux, directeur général des écoles, qui a expliqué que ces chiffres étaient inscrits au niveau de l'enseignement général, de l'enfance inadaptée et de l'enseignement professionnel.

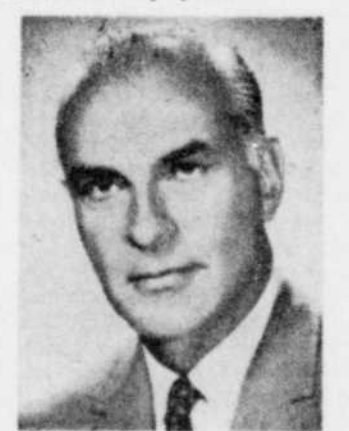
En disséquant les chiffres, M. Lemieux a ajouté que l'enseignement général touchait 10,856 étudiants, l'enfance inadaptée 814 et l'enseignement professionnel 1,211 groupés dans deux écoles des métiers de Trois-Rivières et autant du Cap-de-la-Madeleine.

L'enfance inadaptée s'étend à deux secteurs géographiquement bien distincts où vaquent 814 étudiants. Le secteur est s'étend du Cap-de-la-Madeleine à Ste-Anne-de-la-Pérade et comprend 8 institutions où sont logés 400 élèves en plus de l'école Val Marie.

Le secteur ouest s'établit dans le territoire compris entre Trois-Rivières et Maskinongé et englobe également 8 écoles où étudient 414 élèves sans comp-

ter la clinique de réhabilitation. Les statistiques révèlent 215 élèves inadaptés d'âge secondaire et 599 d'âge élémentaire.

Les deux secteurs comprennent 56 classes et 60 instituteurs dont un à temps partiel.



M. Robert Lemieux
Nombre total de classes

D'après les chiffres révélés par M. Robert Lemieux, la Régionale administre 26 écoles comprenant 478 classes dont 379 servent à l'enseignement général et 43 à l'enseignement professionnel.

L'enseignement général accueille le plus grand nombre de professeurs soit 626 à temps plein et 10 à temps partiel pour

une équivalence de six professeurs.

Au second rang se place l'enseignement professionnel avec ses 119 professeurs pour porter le grand total à 810 instituteurs, enfance inadaptée comprise.

Les secteurs En analysant les rapports compilés par M. Lemieux, il est intéressant de constater que l'affluence se fait particulièrement sentir dans le secteur de Trois-Rivières où 5,435 étudiants sont enregistrés au niveau de l'enseignement général et 791 à l'échelon de l'enseignement professionnel.

Dans le secteur du Cap-de-la-Madeleine, on dénombre 2,782 étudiants à l'enseignement général et 420 dans les deux écoles de métiers pendant que le secteur est comprenant St-Narcisse, St-Stanislas et La Pérade englobe 847 étudiants à l'enseignement général.

La polyvalente de Louiseville s'identifie avec le secteur ouest offre un bilan de 1,649 élèves groupés au niveau de l'enseignement général et professionnel tandis que Pointe-du-Lac présente une fiche de 143 inscriptions.

c'est un secret polichinelle

• La transcription rapide d'un communiqué de l'Union internationale des Employés professionnels et de bureau, local 283 de la Canran Limitée de Trois-Rivières a fait dire à un rédacteur au chapitre des augmentations de salaires que celles-ci seraient de \$26 par semaine alors qu'il s'agit, selon le communiqué, "sur la base de 40 heures par semaine, d'une augmentation de \$64 à \$90 prévue sur le maximum de chaque grade pour une période de 32 mois finissant le 31 décembre 1971. Il aurait fallu comprendre qu'il s'agissait d'une augmentation mensuelle et non hebdomadaire et aussi qu'elle se répartit sur 32 mois.

• C'est ce soir à 8.00 heures qu'aura lieu au Campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières, la 4ième conférence d'information médicale. Le conférencier invité pour l'occasion est le Docteur Paul Philibert. Ce dernier traitera de l'embryologie humaine. L'entrée est gratuite.

• Polichinelle et l'un de ses collègues ont été aimablement sérénades au Bécancour, par un groupe de chanteurs aussi amusants que pittoresques. Les Simar Loos Saints. C'est ainsi que nos deux compères ont pu entendre une chanson fort drôle et fort gaillarde "La Grenouille" interprétée par l'un des bons folkloristes de Bécancour. Avec "La chanson du prisonnier" et autres vieux succès, ils ont pu revivre, durant quelques heures, la Belle Époque.



POUR MARQUER LA FIN DE SON TERME comme président du club Optimiste du Cap-de-la-Madeleine, M. Onil Vallières avait invité l'hon. Maurice Bellemare, ministre du Travail et de la Main-d'œuvre à donner une conférence au souper mixte qui s'est déroulé hier soir, au Cap

Curling Club. De gauche à droite le nouveau président, M. Jean-Guy Saint-Amant, le président sortant M. Onil Vallières, l'honorable Bellemare et le maire J.-Réol Desrosiers, qui accompagnait le ministre.

(Photo: Roland Lemire)

L'automobile de M. Bellemare est retrouvée

CAP DE LA MADELEINE (J.R.L.) — La police a retrouvé vers 11 heures hier soir, à St-Louis-de-France, la voiture de l'hon. Maurice Bellemare qui avait été volée plus tôt dans la soirée, alors qu'elle était en stationnement sur le terrain du Cap Curling Club.

Les policiers de la Sûreté provinciale de Trois-Rivières et ceux de la police municipale du Cap-de-la-Madeleine ont retrouvé la luxueuse automobile dans le marais des plaines, à St-Louis-de-France.

La voiture avait été volée au moment où le ministre du Travail prononçait une allocution devant les membres du club Optimiste.

Dès qu'on a constaté le vol de l'automobile, la police a entrepris d'intenses recherches, afin de la retrouver, car il s'y serait trouvé d'importants documents.

La Buick Electra 1969 de couleur noire de M. Bellemare était endommagée lorsqu'elle a été retrouvée. L'individu qui l'a volée aurait perdu le contrôle, semble-t-il, et la voiture aurait fait une embardée. La police ne pouvait estimer les dégâts, hier soir. Quant aux documents, on n'a pu savoir au moment d'aller sous presse, s'ils étaient intacts. Le voleur n'a pas été capturé.

Conseiller sortant

M. Marcel Gervais prêt à servir les contribuables

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — M. Marcel Gervais, maire-adjoint et représentant du quartier numéro six au conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine, a réitéré sa décision de se représenter à nouveau comme candidat pour le poste de conseiller de ce quartier. Disant que son mandat prendra fin bientôt, le conseiller Gervais a ajouté qu'il se devait de remercier ses électeurs pour la collaboration qui lui a été apportée pendant son premier terme à l'administration municipale.

"J'ai essayé de répondre à vos légitimes demandes de services dans un quartier qui con-

naît un essor toujours croissant en développement domiciliaire. Par une action positive de ma part, l'administration municipale selon ses disponibilités financières, a donné priorité à des services municipaux jugés essentiels à l'expansion d'un secteur en croissance, tels que égout, aqueduc, voirie, aménagement de parcs et terrains de jeux, afin que les nouveaux résidents qui viennent s'établir au Cap-de-la-Madeleine, réalisent que leurs taxes sont employées pour le mieux-être de tous les citoyens".

"L'expérience valable de la chose publique que j'ai acquise au cours de ces trois années au siège numéro six, j'ai la conviction que cette expérience pourrait être mise de nouveau à contribution. C'est pourquoi je demande un renouvellement de mon mandat comme administrateur et représentant de ce quartier, pour lequel j'ai travaillé et également pour le bien de la population, sans égard aux répercussions politiques qui pourraient en découler. Je veux continuer à servir, à collaborer avec le maire Desrosiers et les autres conseillers, dans le but de réaliser tous les projets qui vous tiennent à coeur, sans toutefois alourdir le fardeau des taxes".

Accusé de deux "gros vols"

Comeau est déclaré mentalement normal

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — "Il est mentalement normal, a déclaré le docteur Roger Caron qui l'avait examiné le matin même. Il subira donc son enquête préliminaire le 24 octobre, pour deux vols par effraction commis à la pharmacie de Normanville en un mois seulement. Celui qui a été déclaré normal dans son comportement, c'est André Comeau, un Trifluvien, à qui on reproche des visites nocturnes à la pharmacie mentionnée, le 12 septembre d'abord puis le 13 octobre.

L'automne coûteux... Le 13 octobre, à la faveur de la nuit, un montant d'argent de \$740 disparaissait du Centre d'a-

chats de Normanville. A la pharmacie qui s'y trouve, un voleur s'était aussi emparé de 85 montres-bracelets, de caméras et de stylos pour une valeur totale de \$6,146, y compris l'argent.

Un mois plus tôt, presque jour pour jour soit le 12 septembre, un voleur qu'on présume être l'accusé André Comeau comme dans le premier cas, avait fait main basse sur une somme de \$3,110 pendant la nuit toujours.

Me Gilles Bergeron, qui représente Comeau, a fait savoir que son client désirait un procès devant Jury. Les enquêtes préliminaires pour les deux causes ont aussitôt été fixées à vendredi de cette semaine.

Le Renouveau municipal

Une équipe lors des élections à Pierreville

PIERREVILLE (R.L.) — Un groupement qui s'est formé à Pierreville en vue des prochaines élections municipales, prévues pour le 2 novembre, a décidé de présenter des candidats aux quatre postes qui seront vacants, soit celui du maire et ceux des conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3.

Ce groupement s'est donné le nom de "Renouveau municipal de Pierreville" et a sollicité M. Roger Tremblay, secrétaire-administrateur de la régionale Provencher, de Nicolet, afin qu'il se présente à la mairie de cette localité. M. Tremblay occupe déjà le poste de conseiller municipal au siège numéro 4.

De plus, le "Renouveau municipal de Pierreville" appuiera la candidature de M. Jean Rousseau, agent de paratonnerres, qui sollicitera un renouvellement de son mandat au siège numéro 1, ainsi que MM. François Bussières, agent d'assurance, au siège numéro 2, et Ernest Lévesque, entrepreneur général, au siège numéro 3.

Ce groupement a été formé lors d'une réunion qui s'est tenue au Centre culturel de Pierreville et à laquelle assistaient plusieurs citoyens.

On sait que la mise en nomination dans cette localité du comté de Yamaska aura lieu dimanche prochain, le 26 octobre. Le maire actuel de Pierreville est M. René Thibault et outre ce dernier, trois conseillers sont sortants de charge.

Il est fort probable que le maire sollicitera un renouvellement de son mandat. Quant aux trois conseillers à l'exception de M. Jean Rousseau, qui fera partie du "Renouveau municipal de Pierreville", rien n'est encore certain s'ils demanderont un renouvellement de mandat.

Heureux de la collaboration de tous les gens du comté

Mgr Sanschagrín procède à la bénédiction du Foyer Richelieu

SOREL (L.B.) — "Que la grâce de Dieu soit avec tous ceux qui ont collaboré à ce projet... que la grâce de Dieu soit avec tous les vieillards de l'âge d'or, qui vont venir vivre ici une vie tranquille, une vie de fraternité, de charité, en se préparant à l'éternité qui sera un peu l'image de ce qu'est, le l'imaginer, votre foyer d'hébergement". C'est en ces termes, que s'est exprimé samedi après-midi, Mgr Albert Sanschagrín, évêque de Saint-Hyacinthe, qui venait de procéder à la bénédiction du Foyer Richelieu de Sorel, à l'occasion de l'ouverture officielle de ce centre.

Mgr Sanschagrín s'est dit très frappé par la collaboration de tous les gens de Richelieu qui ont participé à cette réalisation. "Vous avez appliqué un principe de subsidiarité, qui fait qu'il ne faut pas attendre des autorités supérieures ce que nous pouvons réaliser pleinement à notre niveau. Vous avez fait votre part et vous avez eu en plus l'aide du gouvernement provincial pour ériger ce foyer d'hébergement".

Député Côté

Le député de Richelieu à la Chambre des communes, M. Florian Côté, a souligné que la construction de ces centres d'hébergement qui se fait actuellement en grand nombre dans le Québec et au Canada, vient compenser pour la peine de ces vieillards qui doivent abandonner la maison qu'ils avaient habitée pendant 30 ou 40 ans et où ils avaient élevé leur famille.

M. Côté a parlé de la collaboration des gouvernements fédéral et provincial dans l'érection de ce foyer d'hébergement.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, prête à la Société d'habitation du Québec un certain montant d'argent, que cette dernière prête ensuite à la Corporation du foyer d'hébergement. Dans le cas du Foyer Richelieu de Sorel, la Société centrale d'hypothèque et de logement a prêté un montant de \$356.200 pour une période de 50 ans, à un taux d'intérêt de 6,8 p.c.

Député Martel

Après avoir souligné que le gouvernement du Québec consacre dans un plan quinquennal près de \$400 millions pour les mesures de sécurité sociale, M. Maurice Martel, député de Richelieu à l'Assemblée nationale, a fait remarquer qu'il fallait en même temps procéder à une planification et à une coordination de toutes les politiques visant ce domaine.

une meilleure utilisation possible", a dit M. Martel.

Le député Martel a également parlé de la Société d'habitation du Québec, un nouvel organisme appelé à rendre d'immenses services dans la construction des foyers d'hébergement et aussi dans la rénovation urbaine.

"J'espère que d'autres personnes du comté de Richelieu sauront profiter de ce plan de rénovation urbaine de façon à éliminer les taudis que nous avons encore dans la région.

M. Martel a souligné que le centre d'hébergement pour personnes âgées sera construit bientôt à Tracy et qu'il y a place dans le comté de Richelieu pour un troisième foyer d'hébergement.

M. Martel a rappelé qu'à la conférence des ministres provinciaux de la Santé, tenue à Halifax le mois dernier, tous les ministres ont déploré cette duplication des services". Nous voulons faire plus avec l'argent des contribuables et pour cela nous devons planifier. "Ottawa doit accepter de remettre le champ de la sécurité sociale aux provinces de façon à ce que les citoyens puissent en tirer

été adoptées par nos gouvernements, permettant à nos vieillards d'être bien logés, d'obtenir une pension qui leur rend la vie plus facile, ayant bien mérité qu'on s'occupe d'eux.

M. Beaudry a rappelé qu'il n'y a pas si longtemps, l'âge de la retraite était un cauchemar pour plusieurs personnes âgées. Certains vieillards se voyaient du jour au lendemain privés de tout revenu. D'autres ne pouvaient garder leur maison.

M. Beaudry a félicité les membres de la Corporation pour leur travail dans la réalisation du foyer Richelieu.

La cérémonie d'ouverture officielle de ce centre d'hébergement s'est déroulée en présence des pensionnaires de la maison, des membres de la Corporation, et de plusieurs représentants des clubs sociaux de la région et des conseillers de la ville de Sorel.

Maire Beaudry

Le maire de la ville de Sorel, M. Léopold Beaudry, s'est dit heureux des lois sociales qui ont

Lors de l'appel nominal

Un seul maire du comté de Nicolet n'est pas sortant

par Régent LAJOIE

NICOLET — La mise en nomination aux postes de maire et de conseillers aura lieu dimanche, le 26 octobre prochain, dans 23 municipalités du comté de Nicolet. Si des élections sont nécessaires, elles seront tenues le dimanche suivant, soit le 2 novembre.

Par ailleurs, trois autres municipalités tiendront leur mise en candidature le lundi 27 octobre, après avoir adopté au préalable un règlement à cet effet.

Une enquête menée auprès des secrétaires-trésoriers des 28 municipalités du comté de Nicolet révèle que cette année, 27 maires sur un total de 28 sont sortants de charge. En effet, seul le maire du village de St-Sylvestre, M. Louis Provencher, n'est pas sortant en 1969. Tous les autres maires du comté ont complété leur mandat de deux ans et la plupart d'entre eux, croient, solliciteront un renouvellement de leur mandat.

De bonnes sources, nous pouvons dire que le maire du village de Ste-Monique, M. Félix Descoeurs, ne demandera pas un renouvellement de son mandat à la mairie après avoir occupé le poste au cours des six dernières années.

La mise en candidature pour les postes vacants se tiendra dans chacune des municipalités entre midi et deux heures de l'après-midi, dimanche, le 26 octobre ou le lendemain, selon le cas.

En plus de ces 28 villages et

paroisses, le comté de Nicolet compte deux villes. La ville de Bécancour et la ville de Nicolet. A ces deux endroits, il n'y aura pas de mise en candidature à la fin du mois. A Bécancour, les élections ont été tenues l'an dernier alors que les contribuables avaient été appelés à élire en bloc les membres du conseil de ville. Dans le cas de Nicolet, la mise en candidature aura lieu au mois de janvier 1970 et deux conseillers seront sortants de charge.

Les trois municipalités du comté de Nicolet dont la mise en nomination a été reportée au lundi au lieu du dimanche, par un règlement adopté en ce sens, sont le village de Ste-Marie-de-Blandford ainsi que les paroisses de St-Samuel-de-Horton et de Ste-Sophie-de-Lévrard.

En plus des 27 maires qui sont sortants de charge sur une possibilité de 28, on compte aussi trois conseillers dans chacune des municipalités, ce qui signifie que 84 conseillers viennent de compléter un mandat de deux ans.

Au total, 111 postes, comprenant ceux de maires et de conseillers, peuvent être contestés dans le comté de Nicolet, dimanche, le 26 octobre prochain. Il est toutefois fort probable qu'une forte majorité des maires et des conseillers soient élus par acclamation. Un secrétaire-trésorier en outre nous confie que depuis 18 ans qu'il occupe son poste, il n'a jamais eu à tenir une élection, aussi bien à la mairie qu'à l'échevinage.

Il peut cependant arriver que des maires ou des conseillers quittent leur siège. Dans la plupart des cas, celui qui se présente pour combler le vide est élu par acclamation.

Les électeurs permettent un emprunt

SAINTE-ANNE DE SOREL (L.B.) — Les électeurs propriétaires de la municipalité de Sainte-Anne de Sorel ont approuvé le règlement 118, lors de l'assemblée publique tenue vendredi soir, de 7 à 10 h., à la salle paroissiale. L'assemblée a été présidée par le maire, M. Jules Péloquin, alors que le secrétaire-trésorier, M. Raymond Péloquin, donnait lecture du règlement, concernant un emprunt de \$650.000 pour l'installation d'un réseau d'égoût sanitaire sur le territoire de la municipalité.

Aucun des 65 contribuables présents à l'assemblée n'a demandé la tenue d'un référendum. Le règlement est donc adopté.

Le conseil municipal procédera bientôt à un appel d'offres pour l'attribution du contrat des travaux à exécuter relativement à ce projet.

Les plans et devis ont été préparés par la firme d'ingénieurs-conseillers Roy, Bergeron et Gariépy.

Soulignons par ailleurs que le député de Richelieu, M. Maurice Martel, a annoncé vendredi après-midi que la municipalité de Sainte-Anne de Sorel recevrait pour ce projet une subvention du gouvernement provincial de l'ordre de \$130.000.



PHOTO PRISE LORS DE L'OUVERTURE officielle du Foyer Richelieu de Sorel. De gauche à droite, MM. Ernest Aussant, maire de St-Joseph de Sorel, Léopold Beaudry, maire de Sorel, Maurice Martel, député de Richelieu à Québec, Mgr Jean-Charles Leclaire, curé de St-Pierre,

On avait compris qu'un tel foyer s'imposait à Sorel

SOREL (L.B.) — M. Marc-Henri Champagne, président de la Corporation du Foyer Richelieu de Sorel, a présidé samedi après-midi la cérémonie d'ouverture officielle de cette institution, qui abrite 80 personnes âgées.

S'adressant aux invités, M. Champagne a déclaré: "Vous avez tous, je pense, contribué de loin ou de près à la réalisation de ce foyer d'hébergement pour personnes âgées dont notre région avait un urgent besoin". L'enquête menée en 1965 par le Conseil des œuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe avait démontré la nécessité de doter le comté de Richelieu de foyers pour les vieillards. C'est de là qu'est parti le mouvement en faveur d'une telle institution dont nous pouvons admirer aujourd'hui la réalisation, a dit M. Champagne.

"Tous ceux qui ont travaillé à son érection avaient compris qu'un foyer d'hébergement s'imposait pour loger nos personnes âgées, qui, après avoir travaillé longtemps et durement dans les différentes sphères de la société, avaient bien droit à un foyer moderne, confortable, plaisant, qui leur permettrait de prendre un repos qu'ils ont bien mérité", a ajouté le président de la Corporation.

Faisant l'historique de cette corporation, M. Champagne a rappelé que la réunion préliminaire, au cours de laquelle furent jetées les bases de ce mouvement, s'était déroulée le 23 septembre 1965 chez les Pères Franciscains du Chemin Ste-Anne. D'autres rencontres ont eu lieu à différentes dates, pour aboutir à la formation du comité directeur de la Corporation du Foyer Richelieu de Sorel, qui a été incorporé le 25 janvier

1967, lors d'une réunion tenue à la Caisse populaire Saint-Laurant.

Les rencontres se sont succédé, les voyages à Québec, les pourparlers avec Ottawa, l'autorisation de faire confectionner les plans, l'adjudication du contrat de construction, pour en arriver à la cérémonie de la levée de la première pelle de terre, le 7 juin 1968. Puis ce fut le grand jour, soit celui de l'ouverture du foyer et l'entrée des premiers pensionnaires, le 2 février 1969.

Au cours de la cérémonie, le vice-président de la Corporation, le Dr Lorenzo Picard, invita Mgr Jean-Charles Leclaire, curé de Saint-Pierre, à dévoiler la plaque commémorative, sur laquelle sont inscrits les noms des membres de la Corporation: MM. Marc-Henri Champagne, président, Pau Joly, trésorier, Gaston Roux, secrétaire, Fernand Lefebvre, Lucien Larocque et Michel Dallaire, directeurs, Mme R. A. Chapdelaine, consultante (aujourd'hui présidente de la Résidence Tracy) et M. Fernand Courchesne, consultant.

Figurent également sur cette plaque, le nom de l'architecte du projet, M. Roland Champagne, ceux de la firme d'ingénieurs-conseillers Roy, Bergeron et Gariépy et le nom de l'entrepreneur général, les Entreprises S. W. de Sorel.

Parmi les invités à cette cérémonie, on remarquait Mgr Albert Sanschagrín, évêque de Saint-Hyacinthe, les députés Florian Côté et Maurice Martel, les maires Léopold Beaudry de Sorel et Ernest Aussant de Saint-Joseph de Sorel et M. Fernand Lefebvre, président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Près de 200 personnes au congrès des Associations parents-maitres

Il est temps de permettre aux parents une véritable participation

SOREL (L.B.) — Près de 200 personnes venant des quatre coins de la province, se sont retrouvées au 6e congrès provincial de la Fédération des Associations parents-maitres du Québec, qui tenait ses assises, samedi et dimanche, à l'auditorium de l'école secondaire Fernand Lefebvre, à Sorel.

Le thème de ce 6e congrès: "Education... collaboration" a d'abord placé sous les participants de faire un inventaire des pensées et des actions en ce sens. La multiplicité d'organismes qui se sont fixés un but identique, soit tous ceux qui collaborent à l'éducation, affaiblit la force de persuasion, qui pourrait exister si ces groupements se liguèrent, sans pour autant abandonner leur propre identité. Voilà pourquoi la Fédération des Associations parents-maitres a lancé une invitation générale à toutes les Associations parents-maitres, affiliées ou non; à toutes les Associations de pa-

rents qui oeuvrent dans le même sens que les APM, aux commissaires d'écoles, au personnel de cadre, au ministère de l'Éducation, en résumé, à tous ceux qui croient à la véritable éducation dans la collaboration.

Dans le traditionnel rapport annuel du président, Mme Lise Grimard de Saint-Hyacinthe, qui occupe le poste depuis le dernier congrès de Joliette, fait une mise au point placée sous le signe du bon sens et d'une évaluation juste de la réalité. "Je souhaite de tout mon cœur que les autorités qui préexistent le dialogue, la participation, réalisent que le temps est venu pour eux de prendre les mesures nécessaires, afin de permettre aux parents une véritable participation. Il faut que les Associations de parents (peu importe leur appellation) bénéficient d'une aide financière comme en reçoivent certains organismes de loisirs et certains mouvements familiaux. A ce

moment-là seulement, nous pourrions parler de véritable collaboration, puisqu'on aura donné aux parents la possibilité de participer dans des structures bien à eux".

Au chapitre de la participation et de la collaboration, les

congressistes se sont demandés si, lors de l'instauration des ateliers pédagogiques par le ministère de l'Éducation, on n'aurait pas imposé cette forme de collaboration plutôt que d'en avoir fait sentir et saisir l'importance et l'efficacité.

Une mort accidentelle dans le cas Yves Langlois

SOREL (L.B.) — Le coroner des districts de Richelieu et d'Yamaska, M. Romuald Cloutier, pharmacien de Tracy, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Yves Langlois, 29 ans, de Trois-Rivières, qui avait perdu la vie dans un accident de la route survenu le 13 septembre dernier, à Yamaska-Est, dans la courbe de la salle Bon Accueil.

L'automobile sport que conduisait la victime est venue en collision avec la voiture de M. Gabriel Laberge, du Cap-de-la-Madeleine.

M. Laberge a été appelé comme témoin à l'enquête du coroner, de même que M. Romuald Cloutier, pharmacien de Tracy, témoin oculaire de l'accident, ainsi que M. Robert St-Arnaud, copain de la victime qui voyageait dans une autre voiture.

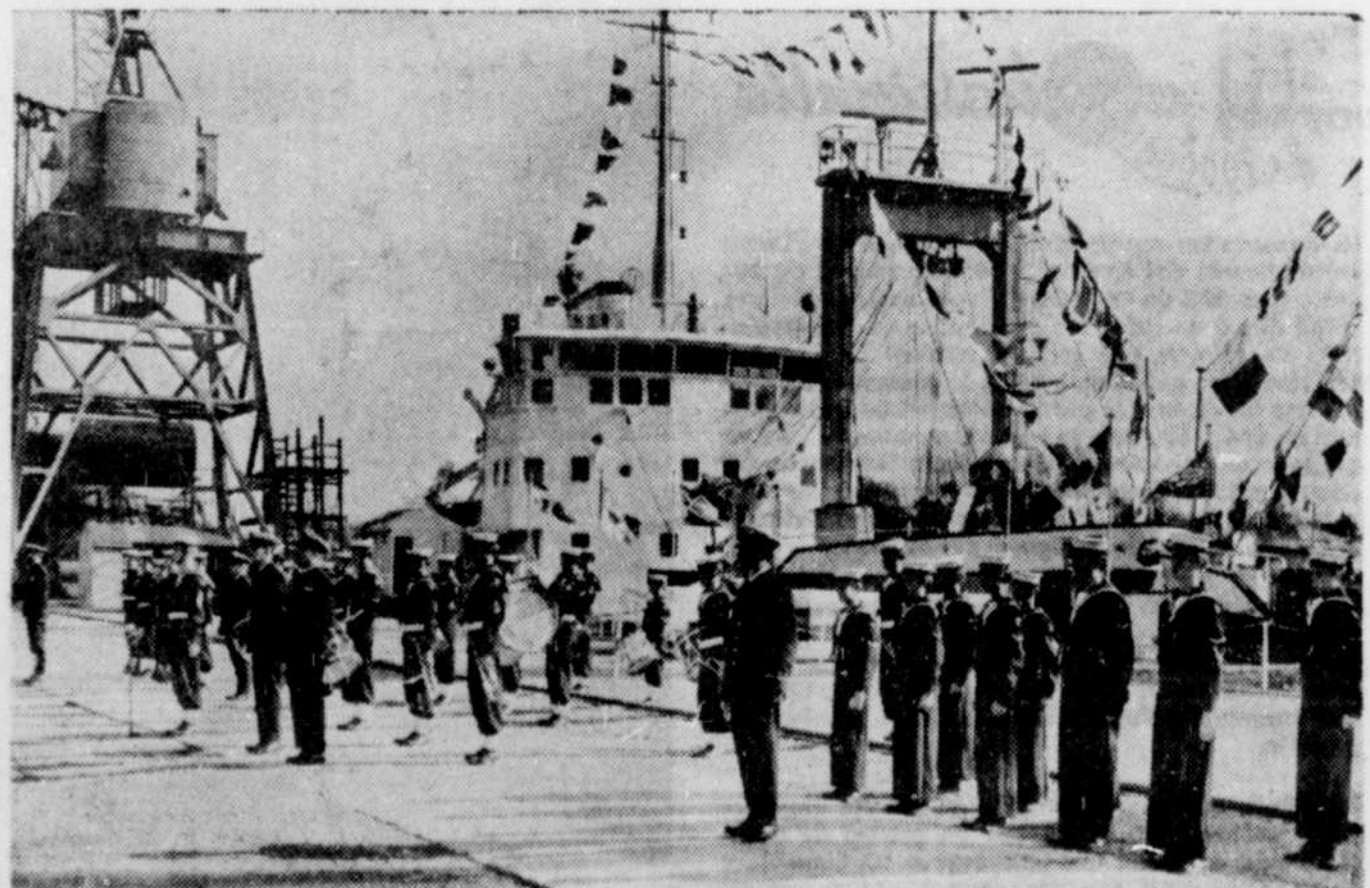
L'enquête s'est déroulée au Palais de Justice de Sorel. On sait qu'un autre jeune homme de Trois-Rivières, Jean Delage, 19 ans, avait perdu la vie dans ce même accident. Le coroner en a fait un cas de recherche, en utilisant les dépositions faites à l'enquête d'Yves Langlois.

Des activités à l'intention des jeunes

TRACY (L.B.) — Les jeunes de la région pourront trouver au Centre Culturel de Tracy, le samedi matin au club des jeunes, des activités telles que l'expression corporelle dont le professeur est Guy Barcelou, professeur d'éducation physique, de 9 à 10 h. pour les 5-6-7-8 et 9 ans et de 10 à 11 h. pour les 10-11-12 et 13 ans, et les activités spéciales comprenant danse, films etc. de 9 à 12 heures.

Des cours d'œuvres plastiques dont le professeur est monsieur Gilles Deslèves, de 10 à 11 h. pour les 5-6-7-8-9 ans et de 11 à 12 h. pour les 10-11-12 et 13 ans.

Les jeunes pourront s'inscrire le samedi à compter de 9 heures.



Les Cadets de la Marine au baptême des navires

LORS DE LA CEREMONIE de baptême de deux gardes-côtes canadiens à Marine Industrie, samedi, le corps de

Cadets de la Marine "Pierre de Sorel" a rendu les honneurs militaires à M. Florian Côté, député du comté.